



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 20 février 2015 — Vol. 44 N° 41

Interpellation : L'offensive du gouvernement libéral contre
les régions du Québec : des actions soutenues contre
le développement local et régional

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 20 février 2015 — Vol. 44 N° 41

Table des matières

Exposé du sujet	
M. Gaétan Lelièvre	1
Réponse du ministre	
M. Jean D'Amour	3
Argumentation	4
Conclusions	18
M. Jean D'Amour	18
M. Harold LeBel	20
M. Gaétan Lelièvre	21

Autres intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. Germain Chevarie

M. Serge Simard

M. André Spénard

Le vendredi 20 février 2015 — Vol. 44 N° 41

**Interpellation : L'offensive du gouvernement libéral contre
les régions du Québec : des actions soutenues contre
le développement local et régional**

(Dix heures une minute)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Gaspé au ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime sur le sujet suivant : L'offensive du gouvernement libéral contre les régions du Québec : des actions soutenues contre le développement local et régional.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Morin (Côte-du-Sud) est remplacé par M. Simard (Dubuc); M. Leclair (Beauharnois) est remplacé par M. Lebel (Rimouski); et M. Laframboise (Blainville) est remplacé par M. Spénard (Beauce-Nord).

Le Président (M. Auger) : Merci. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, le député de Gaspé aura un temps de parole de 10 minutes, suivi du ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante : d'abord un député de l'opposition officielle, ensuite le ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. Je comprends qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et de la sixième série d'interventions. 20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion au ministre et un temps de réplique égal au député de Gaspé.

M. le député de Gaspé, vous avez maintenant la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Gaétan Lelièvre

M. Lelièvre : Merci, M. le Président. Écoutez, c'est une interpellation qui est extrêmement importante ce matin. Je salue les collègues, je salue le ministre régional, le ministre délégué à la politique maritime, le ministre D'Amour, et ses collègues qui l'accompagnent ce matin, également les représentants de la deuxième opposition. Je considérais extrêmement important d'avoir cette discussion-là avec le ministre régional sur l'opération qui est menée par le gouvernement actuel au niveau, je dirais, des interventions et de l'ensemble des remaniements des différents fonds régionaux, mais aussi, malheureusement, des coupures, il faut utiliser ce mot-là, coupures au niveau de plusieurs programmes, plusieurs mesures qui prévalaient depuis fort longtemps au niveau de l'ensemble des régions du Québec.

La région de la Gaspésie—Les Îles et la région du Bas-Saint-Laurent sont les deux régions que le député de Témiscouata—Rivière-du-Loup et ministre responsable de ces deux régions-là a sous sa gouverne, et mon collègue et moi avons plusieurs questions à poser ce matin sur des dossiers concrets qui concernent ces deux régions-là, bien sûr, mais également on voudrait déborder puis parler de la portée des différentes mesures sur l'ensemble des régions du Québec.

Écoutez, je pense que c'est important de peut-être faire une certaine récapitulation des différentes mesures qui nous apparaissent extrêmement importantes pour le débat de ce matin.

D'abord, une mesure très, très globale qui consiste en la diminution des budgets, de 170 millions à 100 millions, pour les enveloppes consacrées au développement local et régional. On parle de 170 millions, mais, au fur et à mesure que les semaines s'écoulent, on ajoute ou on trouve des coupures supplémentaires. Donc, c'est davantage, je dirais, 181 millions, au moment où on se parle, qui a été répertorié comme budget historiquement alloué aux régions, et maintenant on parle d'une enveloppe de 100 millions, donc tout près de 80 millions de diminution de budget.

Tout l'aspect de la concertation régionale aussi m'apparaît important, toute la question, je vous dirais, de la concertation inter-MRC. Le gouvernement actuel mise beaucoup sur l'implication des MRC dans le développement local et régional, mais on sait que, surtout dans les régions dites ressources, les territoires de MRC sont extrêmement grands. Et la nécessité de réaliser une concertation inter-MRC, supra-MRC, et je pense que la démonstration n'est plus à faire, c'est vraiment un élément qui fait partie intégrante des conditions de base du développement d'un territoire. Donc, la concertation inter-MRC.

Le fameux pacte fiscal également. On parle de coupures de 300 millions, oui, négociées avec les deux unions, bien sûr, mais 300 millions de coupures, ça fait quand même très mal dans plusieurs municipalités, notamment au niveau des municipalités de plus petite taille.

La question du développement rural également. Tout ce qui est la Politique nationale de la ruralité, j'ai des questionnements à ce niveau-là, comme ex-ministre responsable de cette PNR, PNR 3, qui avait une portée de 10 ans, 2014-2024. On parlait d'un budget de 470 millions de dollars pour les 10 prochaines années. J'aimerais savoir quelles sont

les orientations du gouvernement, au moment où on se parle, en rapport de cette politique qui est extrêmement importante pour les milieux notamment dévitalisés.

Également, à travers la PNR, il y avait un volet supplémentaire qui avait été ajouté, qui touche tout le travail intersectoriel. On avait ajouté, comme gouvernement à l'époque, une enveloppe supplémentaire pour favoriser la concertation et la mise en place d'interventions intersectorielles sur un territoire de MRC. Il y avait une bonification de tout près de 40 millions du budget de la PNR pour permettre justement aux acteurs du milieu, là, scolaire, l'éducation, le municipal, la jeunesse, de travailler davantage en collaboration, pas uniquement en concertation, mais d'élever la barre un cran de plus et d'arriver à réaliser des interventions intersectorielles pour éviter des dédoublements, là, sur le territoire mais aussi pour finalement en faire plus avec moins et pour le bénéfice des citoyens qui... et ce, par territoire de MRC.

La diminution des crédits d'impôt pour les régions ressources, également une mesure qui fait mal, notamment dans le secteur des pêches. J'entends beaucoup parler de cette diminution-là par les industriels. Le secteur des pêches avait, je dirais, réussi à traverser une certaine crise après le moratoire sur le poisson de fond dans les années 90 grâce à l'imagination, grâce au caractère novateur que les industrielles ont su démontrer dans les régions Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Donc, le crédit d'impôt à l'investissement permettait aux industriels d'investir dans leurs entreprises et de devenir plus compétitifs face aux Maritimes puis face à l'ensemble de la planète. Donc, c'est un outil qui était très apprécié, mais, avec la diminution, il y a beaucoup de questionnements à ce niveau-là sur les impacts, par rapport au maintien de la compétitivité.

Les carrefours jeunesse-emploi. Les carrefours jeunesse-emploi, une diminution certains vont dire strictement de 10 %, dans les pires cas, oui, mais, encore là, moi, j'attaquerais ce dossier-là sous l'angle de l'équité, hein? Si on parle de 10 % de diminution dans, par hasard, les carrefours jeunesse-emploi des régions, où on a vraiment une problématique avec la rétention des jeunes et d'attirer des jeunes en région, donc 10 % de diminution Abitibi, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord, mais une augmentation de 30 % des budgets des carrefours jeunesse-emploi dans les grands centres, donc 40 % d'écart, ça m'apparaît majeur sur le plan de l'équité, sur le plan de l'intérêt, de la volonté de supporter les régions les plus en difficulté au niveau de la rétention des jeunes. Ça m'apparaît très questionnable.

Le réseau de la santé. Écoutez, le réseau de la santé, j'ai été impliqué, dans une ancienne vie, comme administrateur bénévole au sein d'un hôpital, le centre de santé de Rocher-Percé. Écoutez, moi, je suis extrêmement préoccupé par la modification de la gouvernance au niveau des centres de santé, parce que, vous savez... En Gaspésie, par exemple, quatre établissements, 15 bénévoles, 15 administrateurs bénévoles, des gens du milieu, impliqués dans le milieu, qui vont être remplacés par une dizaine d'administrateurs rémunérés et nommés par le ministre de la Santé, vous savez, c'est toute une différence. Quand tu es un bénévole, tu travailles pour ton milieu, tu connais les réalités de ton milieu, et, quand tu es un administrateur payé, nommé par le ministre, rémunéré, bien, souvent, tu arrives avec une mission, un mandat, une commande. Donc, ça m'apparaît extrêmement... J'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus tard au cours du débat, mais ça, c'est extrêmement important, parce que la santé, c'est une des conditions de base au développement des régions.

Maintenant, il y a plusieurs fusions aussi de directions régionales. Dans des régions comme la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent, on parle de centaines de kilomètres entre chaque MRC, souvent quatre, cinq, six MRC par région, 500, 600 kilomètres de territoire. Quand on fusionne des directions régionales pour deux régions administratives, bien, c'est clair que la présence dans le milieu de ces fonctionnaires-là, de ces employés-là, la connaissance du terrain, l'appartenance au territoire, à la communauté en prend un dur coup. Donc, entre autres, au niveau du ministère de la Culture, dans nos régions respectives, on a vu une fusion des deux directions régionales. Donc, est-ce que c'est une tendance qui va se poursuivre? On sait qu'au niveau du ministère de l'Environnement c'est déjà comme ça depuis plusieurs années. Donc, c'est inquietant.

Donc, toute la question du développement régional est présentement, je vous dirais, attaquée de plein fouet directement par un projet de loi omnibus où on retrouve au-delà de 300 articles, et, bon, quelques dizaines d'articles touchent l'aspect du développement local et régional, et, quand on regarde les impacts de ça, c'est énorme. Oui, on maintient une partie des budgets, mais environ 60 % des budgets. C'est énorme. On demande aux élus municipaux... que je respecte au plus haut point, des gens déterminés, engagés dans leur milieu, mais des gens qui ont besoin d'outils pour réaliser les mandats que les CRE, qui sont abolies, faisaient antérieurement, pour réaliser... pour remplacer également les CLD. Donc, ces gens-là ont besoin d'un coffre à outils, puis les budgets sont souvent un des principaux éléments de ces coffres à outils là. Donc, avec 60 % de diminution de budget, je considère que c'est une demande ou c'est une attente qui est un peu déraisonnable.

• (10 h 10) •

Et j'ai pris la peine d'amener, ce matin, d'amener les différentes politiques, écoutez, des 40 dernières années. Si on regarde ça dans l'ordre, là : 1983, Le choix des régions; 1988, À l'heure de l'entreprise régionale; 1992, Développer les régions du Québec; 1997, Le développement local et régional, politique de soutien; 2003, Devenir maître de son développement; et 2005, Rendez-vous des régions, et je me permettrais d'ajouter, M. le Président, 2014, la PNR 3, Politique nationale de la ruralité. Donc, une dizaine de politiques de développement régional qui ont été adoptées dans les 40 dernières années, et par tous gouvernements confondus, certaines sont sous la couleur libérale, d'autres du Parti québécois, et 40 ans de reconnaissance de l'importance de la régionalisation, de la déconcentration, de la décentralisation, mais également de la concertation, qui est un élément essentiel, qui est une condition de base au développement, et, avec le projet de loi actuel, projet de loi n° 28, notamment, et avec l'ensemble des... plusieurs, je dirais... pas l'ensemble, mais plusieurs décisions qui sont prises par le gouvernement, bien, on tasse 40 ans de travail que différents gouvernements ont fait, différents acteurs dans le milieu ont fait. On tasse ça et on remplace ça par un projet de loi dit mammoth qui va, finalement, enlever l'obligation d'avoir une concertation au sein des régions. Donc, c'est extrêmement préoccupant, M. le Président, et j'espère pouvoir entendre mon collègue ministre sur cette question. Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Gaspé. Je cède maintenant la parole au ministre pour une période également de 10 minutes. M. le ministre.

Réponse du ministre

M. Jean D'Amour

M. D'Amour : Alors, M. le Président, je vous remercie beaucoup. À mon tour de saluer les collègues qui participent ce matin à cette interpellation. D'ailleurs, je remercie le député de Gaspé pour son invitation. Ça va nous permettre non seulement de parler de développement régional, mais de faire le point sur des initiatives du gouvernement qui sont porteuses non seulement pour le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, mais l'ensemble des régions du Québec. Je salue également à souligner la présence d'un spécialiste, d'un expert en matière de développement régional depuis des années, le député des Îles-de-la-Madeleine. Le député de Dubuc également nous accompagne ce matin, le député de Dubuc qui a une feuille de route tout à fait impressionnante en matière de développement régional. Et je tiens à le dire aussi, M. le Président, je suis entouré de gens qui proviennent des régions. Dans mon cabinet, notamment, j'ai des Beaucerons, j'ai un Gaspésien, j'ai des gens de la Mauricie. Bref, une belle couverture régionale.

Ceci dit, sur toute la question du développement régional, pour moi, M. le Président, j'oserais dire que c'est un mode de vie depuis toujours. Sur le plan professionnel, je me suis consacré au développement de ma région en particulier, mais de l'ensemble des régions aussi. J'y travaille depuis toujours. Notre premier ministre est d'abord et avant tout un député de région, député de Roberval. Et ce que nous avons proposé aux régions au cours des derniers mois, c'est un véritable exercice de centralisation comme pas souvent dans l'histoire du Québec on en a vécu. C'est le député de Gaspé tout à l'heure qui parlait de décentralisation. Bien, la marque de commerce de notre gouvernement, c'est ça. Pour avoir été maire moi-même pendant une époque, pendant près de huit ans, bien, il est clair que les maires, que les préfets ont réclamé, à travers les époques, cette grande décentralisation. C'est une reconnaissance du monde municipal, sur le plan local et régional, de leur expertise, de leur compétence et un respect de leur volonté.

Et, au-delà des élus municipaux, c'est un partenariat qu'on propose aussi aux régions, à différents niveaux. Et vous me permettez, M. le Président, d'y aller de quelques exemples, notamment la forêt, la forêt qui a été l'objet de toute première décision de notre Conseil des ministres en arrivant en avril dernier, une décision qui fait en sorte qu'on a augmenté, au niveau de la forêt publique, les budgets, pour le Québec, de 40 millions de dollars, comparativement à ce que le Parti québécois faisait. Et récemment le ministre des Forêts a annoncé une enveloppe, pour deux ans, de 450 millions de dollars. Et j'aurai l'occasion, comme ministre régional, de faire connaître l'ampleur de ces enveloppes au cours des prochaines semaines, notamment dans le Bas-Saint-Laurent ou dans la Gaspésie. Ça se traduit par des emplois nombreux et nombreuses pour les hommes et les femmes de chez nous qui ont développé une belle expertise.

Et la forêt publique, ça appartient aux Québécois, d'où l'importance d'y injecter les sommes nécessaires. 450 millions pour les deux prochaines années, annoncés maintenant, ça permet de la prévisibilité. Ça donne une assurance aussi, à nos industriels, d'un approvisionnement forestier à long terme. La pérennité de notre industrie, c'est important. Et, à ce moment-ci, là, en temps réel, au moment où on se parle, il y a un dialogue qui est initié par le ministre des Forêts vis-à-vis nos partenaires, qui sont les industriels, pour développer la transformation, première et deuxième transformation, parce que c'est important chez nous. La forêt privée est aussi au coeur de nos préoccupations.

Lorsque je parle de forêt publique, de travaux de sylviculture, c'est bon pour qui aussi? C'est bon pour nos pépinières régionales, c'est bon pour nos petites municipalités. Je vous donne comme exemple la pépinière de Saint-Modeste, qui est dans ma circonscription, petite municipalité au sud de Rivière-du-Loup : au cours des prochaines semaines, c'est 400 travailleurs et travailleuses qui vont prendre d'assaut la pépinière — ces gens-là viennent des municipalités autour — prendre d'assaut la pépinière pour produire des plants de qualité, parce que telle est notre reconnaissance.

Pour nous, c'est travailler en matière de développement régional avec nos partenaires en transport. En transport, à nos programmations routières. Là où le PQ avait coupé pendant les 18 mois où ils ont été au pouvoir, nous, on a réinjecté de l'argent dans chacun des territoires du Québec, dans chacune des régions. Et ça a des répercussions heureuses dans les municipalités, des travaux réalisés par des hommes et des femmes de chez nous.

Le transport, évidemment c'est le volet maritime. J'aurai l'occasion d'en reparler plus tard à l'intérieur de cette interpellation, mais le transport maritime est important. Donnons à titre d'exemple d'autres partenariats, la Société des traversiers du Québec, qui est un outil de développement qui permet au Québec de faire en sorte que nos régions soient découvertes par des touristes, des gens qui viennent de l'extérieur, la Société des traversiers du Québec aura aussi ce rôle de promotion de nos régions.

Et, puisqu'on parle de la société, puisqu'on parle du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, au cours des prochaines semaines, des prochains mois, à Matane, chez nous, chez nous, le nouveau navire, le F.-A.-Gauthier, va faire son entrée. C'est près de 200 millions de dollars d'investissement pour doter non seulement la région de Matane, mais la Côte-Nord d'un nouvel outil, premier traversier en Amérique du Nord qui va fonctionner au gaz naturel liquéfié. Donc, sur le plan environnemental, il y a un gain, et c'est la région qui devient en ce sens un point de mire non seulement chez nous, mais en Amérique du Nord.

La Société des traversiers, c'est une traverse du côté de L'Isle-Verte et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. La Société des traversiers, c'est l'ensemble de ces traverses qui sont opérées, notamment à Rivière-du-Loup—Saint-Siméon, sans compter, même si encore elles ne sont pas reconnues par la société, Trois-Pistoles Les Escoumins, Saint-Juste-du-Lac. Il y a là un enjeu transport, et on travaille avec nos partenaires, et on parle d'emplois.

On parle également sur... et ça, je m'étonne que le député n'en ait pas parlé, on parle d'aéroports en développement, notamment à Mont-Joli, supporté par le gouvernement sur le plan des discussions. Je m'étonne également que le député n'en ait pas parlé, de ce projet de maintien de la voie ferrée en Gaspésie. J'ai eu l'occasion d'être en Gaspésie la semaine dernière... J'ai contacté d'ailleurs le député, on a traversé la Chambre, lui et moi, hier, on s'est parlé d'un projet important. Alors, il y a non seulement une présence de notre gouvernement, mais un intérêt à régler cette problématique-là à long terme.

Nos partenaires sont ceux de l'Éducation, M. le Président. Centre de formation professionnelle, que nous avons inauguré en présence du député de Gaspé, c'est la maîtresse de Sainte-Anne-des-Monts, Mme Pelletier, Micheline Pelletier, qui fait part de son approbation en disant : «Maintenant, on est dotés d'un outil qui nous permet de rejoindre des jeunes non seulement de la Gaspésie, mais de l'extérieur du Québec, qui vont pouvoir fréquenter la Gaspésie.» Alors, ce sont des professeurs qui sont dans l'action, qui développent, qui innovent et qui font en sorte qu'on crée de l'activité économique.

C'est la même chose chez moi, lundi matin nous allons procéder à l'inauguration d'une aire de chantier faisant la promotion des métiers de la construction pour les jeunes de chez nous, mais pour l'ensemble des jeunes du Québec. C'est un réseau collégial diversifié pour lequel on a annoncé un CCTT, un centre de transfert technologique, un centre collégial de transfert technologique, on l'a annoncé à Matane au cours des dernières semaines. Il y en a trois dans le comté du député de Gaspé. Il y en aura bientôt un dans le comté de Rivière-du-Loup, au cégep de Rivière-du-Loup.

C'est l'institut maritime de Rimouski, partenaire, qui va former des jeunes pour répondre aux besoins de l'industrie maritime. Strictement au chapitre du personnel navigant, on aura besoin de 2 000 ressources supplémentaires sur un horizon de trois ans.

C'est l'ITA de La Pocatière qui est un fleuron de formation en matière d'enseignement agricole. C'est une agriculture qui développe son marché dans le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, qui est supportée par le gouvernement du Québec, et, je sais le ministre de l'Agriculture à l'écoute de notre interpellation ce matin, lui qui éprouve un élément... on va dire : Un intérêt particulier pour tout ce qui touche la relève.

• (10 h 20) •

Mon collègue des Îles-de-la-Madeleine parlera des pêches. Un mot sur le tourisme également pour dire que Gaspé, Percé, les Îles-de-la-Madeleine vont continuer à être supportées dans leur développement touristique. Ça, ça fait partie des outils de développement, M. le Président. Que dire de nos entreprises diversifiées dans le secteur de la tourbe, dans le secteur du verre trempé, comme c'est le cas à Rivière-du-Loup, dans le secteur bioalimentaire, où on compte les emplois par centaines, ces entreprises-là qui sont des fleurons, qui exportent, qui font rayonner notre région, nos régions, qui font rayonner le Québec ce faisant, bien, c'est des entreprises qui sont supportées actuellement par le gouvernement du Québec. Parce que, oui, M. le Président, nous avons mis en place des leviers.

Le député faisait référence aux régions ressources, à ce programme. C'est drôle parce, que pendant 18 mois où ils ont été au programme, on ne les a jamais entendus, ce n'était pas contenu dans leur budget. Nous, on parle d'aide au transport, bien sûr on parle de crédits fiscaux, Investissement Québec, M. le Président, qui est devenu un partenaire de premier plan des entreprises régionales. Oui, c'est vrai à Québec, oui, c'est vrai à Montréal, mais c'est aussi vrai en Estrie, en Mauricie, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, dans la région de Charlevoix. Nos entreprises, il faut en prendre soin, et c'est un accompagnement quotidien. On veut alléger sur le plan réglementaire. C'est notre collègue, là, qui est délégué à la petite et à la moyenne entreprise qui a fait une tournée du Québec, qui est encore présent sur le territoire, et ça fait une différence.

Et je vous dirais, M. le Président, qu'au-delà des structures... Parce que le Parti québécois nous fait ce matin une démonstration claire que le développement régional, pour eux, c'est synonyme de structures. Nous, c'est synonyme d'action, d'initiatives locales. Mais notre plus grande richesse, ce sont nos travailleurs, nos hommes et nos femmes qu'on retrouve sur nos fermes, dans nos forêts, dans nos hôtels, nos restaurants, dans le domaine de la santé, dans le réseau communautaire et dans le monde de l'éducation. Il n'y a personne qui va me faire dire ce matin qu'on n'a pas les outils nécessaires.

Et, en toutes circonstances, à travers tous ces ministères, tous ces champs d'activité, le gouvernement est présent, le gouvernement répond présent, l'ensemble de nos collègues du Conseil des ministres sont à pied d'oeuvre, sont dans l'action au quotidien. Je regardais ce matin la liste de nos présences régionales, on n'est pas moins d'une dizaine de ministres partout dans les régions. D'ailleurs, cet après-midi, avec ma collègue du Tourisme, mon collègue délégué à la PME, on sera en Mauricie pour annoncer un programme de 30 millions de dollars — alors, les députés du PQ font dans la soustraction, nous, on fait dans l'addition — un programme important, 30 millions de dollars, pour développer le tourisme maritime. Je ne vais pas, évidemment, dévoiler les détails de ce programme-là ce matin. Mais on ajoute des éléments.

Et tantôt j'aurai l'occasion de parler de stratégie maritime, où les députés de Rimouski et de Gaspé éprouveront sans doute un intérêt particulier. On fait du développement dans un cadre de partenariat. Nous, on est moins présents, je l'admets, dans les structures, M. le Président. On a fait un choix, qui est celui de l'équilibre financier. On va livrer l'équilibre financier...

Le Président (M. Auger) : En terminant...

M. D'Amour : ...mais on va faire dans l'action, parce qu'on veut provoquer la création et le développement des emplois au Québec.

Argumentation

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Nous allons maintenant entamer la période d'échange. M. le député de Gaspé, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

M. LeBel : Ça va être le député de Rimouski.

Le Président (M. Auger) : Ah, mais ça me fera un grand plaisir, M. le député de Rimouski! À vous la parole.

M. LeBel : Ça me fait plaisir de prendre la parole. Je salue tout le monde ici qui participe à cette interpellation.

Le ministre, je serais curieux qu'il vienne nous faire ce discours sur les structures devant la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent. Je ne l'ai jamais entendu dire ça devant la CRE. Pour les fois que j'ai participé à la CRE et où il était là, je ne l'ai jamais entendu dire que ce n'était qu'une structure, que ça ne favorisait pas l'action et que... Bien, c'est ce que vous dites.

Je vais parler de la CRE. Malgré que le projet de loi n° 28 n'est pas adopté, déjà il y a un avis de licenciement collectif dans la CRE Bas-Saint-Laurent, où 20 personnes qui oeuvrent auprès de la CRE vont perdre leur emploi. À partir du 1er avril 2015, les employés vont quitter progressivement l'organisation. La liquidation de l'organisation doit être réalisée pour le 31 mars 2016. Tous les mandats visés actuellement par la CRE devront... sont appelés à disparaître. C'est 50 % du fonds de développement régional pour l'année 2015-2016 qui va partir, des montants d'argent qui servent à soutenir des initiatives, l'action, sur le terrain, pas la structure, de l'action sur le terrain.

L'impact des coupures par rapport à la CRE dans le Bas-Saint-Laurent, je vais en nommer quelques-uns, et j'aimerais voir si le ministre est d'accord avec moi et s'il est prêt à venir rencontrer les gens de la CRE dans le Bas-Saint-Laurent, d'être présent. Parce que c'est beau, annoncer tout ça, mais il faut avoir le courage d'aller l'expliquer sur le terrain, d'aller voir le monde, de leur expliquer concrètement c'est quoi, notre vision. Et j'aimerais que le ministre puisse venir rencontrer la CRE Bas-Saint-Laurent comme les autres et leur expliquer c'est quoi, l'action par rapport à... les fameuses structures.

Chez nous, ça veut dire l'incorporation de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent, qui était intégrée dans la CRE. Il faudra que la commission s'incorpore et définisse un peu plus son avenir. C'est une structure qui devra se former, parce qu'avec l'abolition de la CRE la commission devra trouver une façon de fonctionner.

C'est l'entente sur l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des aînés dans le Bas-Saint-Laurent qui se termine le 31 mars 2016. Qu'est-ce qui se passe après? Qui va prendre le relais? On ne le sait pas. Les gens, les aînés qui participent à ça sont inquiets.

C'est l'entente égalité entre les femmes et les hommes qui se termine le 30 décembre 2015. En plus de fermer en région le Secrétariat à la condition féminine, ces ententes-là, on ne sait pas le suivi. Les gens sont inquiets, ils attendent des réponses. Il faudrait que le ministre vienne leur donner des réponses.

Soutien à la création artistique, c'est une entente sur le culturel où il y a plusieurs milliers de dollars qui transitaient par la CRE et qui soutenait en effet levier dans toutes les municipalités du Bas-Saint-Laurent. Cette entente-là est mise en péril. Les gens sont inquiets, les artistes sont inquiets. Et la culture, ça fait partie du développement régional.

L'entente pour la gestion et le soutien des proches aidants. Il y a un programme et un groupe que vous connaissez probablement, Appui, où la CRE était le fiduciaire régional. Bon, Appui devra s'incorporer et travailler autrement. Il y aura une nouvelle corporation, une nouvelle structure qui devra se créer, sinon comment on va aider nos proches aidants dans le Bas-Saint-Laurent? Les gens sont inquiets encore une fois, parce que ça transitait par la CRE.

COSMOSS — vous connaissez COSMOSS — et le travailleur de rue, même chose. Après la fin de la CRE, où va se ramasser ces structures-là, cette action? Pas les structures, l'action. Ces outils vont être repris par qui? Les gens sont inquiets aussi.

L'entente administrative sur l'immigration. En région, dans le Bas-Saint-Laurent, on a le droit à l'immigration. On a le droit à faire partie à une stratégie d'immigration au Québec, et l'entente n'a pas été renouvelée après la fin des CRE.

Le fonds d'innovation soutenu par la CRE, 22 projets d'innovation, que vous connaissez probablement, Innov & Export qui appuie des entreprises dans la réalisation de projets d'innovation par l'implantation, entre autres, de nouvelles technologies et de pratiques de gestion avancées. C'est beaucoup... 80 000 \$ qu'il y avait de la CRE. Où va aller... Comment on va soutenir les innovations dorénavant?

Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent, qui était soutenue par la CRE, comment on va faire le suivi de ces ententes, M. le ministre?

Les ententes spécifiques, vous connaissez les ententes spécifiques dans le Bas-Saint-Laurent. Vivre à temps plein : pour l'établissement durable des jeunes dans le Bas-Saint-Laurent. Ça permettait d'agir auprès des jeunes et leurs familles dans le but de favoriser l'établissement durable. Ça, c'est de l'action, ce n'est pas de la structure. Qu'est-ce qui se passe avec cette action-là, M. le ministre? Comment on va faire le relais après la fin de la CRE?

L'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées Bas-Saint-Laurent, améliorer les conditions de vie des personnes âgées en soutenant des projets issus des communautés. Ça transitait par la CRE, c'est de l'action, ce n'est pas de la structure. Qu'est-ce qu'on fait avec ça?

Entente spécifique en économie sociale pour soutenir, favoriser la concertation pour soutenir des projets d'économie sociale. Ce n'est pas de la structure. Qu'est-ce qu'on fait avec ça?

Gestion du fonds d'initiatives sociales pour lutter contre la pauvreté, c'est de l'action, ce n'est pas de la structure. Ça transitait par la CRE, par la concertation, par du monde de bonne volonté qui se réunissait au niveau régional pour trouver des solutions, de l'action, agir sur le terrain. Vous coupez cette concertation-là, c'est ça que vous faites. Dans un débat de structures que vous essayez de nous imposer, ce n'est pas ça que vous faites. Vous empêchez les gens de travailler sur le terrain, de se prendre en main.

Il y en a plein d'autres. Le Chantier d'éclaircie commerciale en forêt...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. LeBel : ...création de richesses par la population de communautés rurales, c'est la même chose...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Rimouski.

M. LeBel : ...c'était soutenu par la CRE. Ça fait que, là, je parle d'actions. J'aimerais savoir si le ministre a le courage d'aller expliquer qu'est-ce qui se passe avec toutes ces ententes.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Merci. M. le ministre.

M. D'Amour : Merci, M. le Président. Encore une fois, structures, structures, structures. Créer, créer, créer. Est-ce qu'il y a une loi, à quel point, M. le Président, où c'est écrit que la concertation, ça doit coûter des millions de dollars?

Alors, on met la structure de côté. Je tiens à dire une chose : Tous les outils, tout ce dont le député de Rimouski vient de parler, l'argent demeure au rendez-vous. D'ailleurs, je l'invite à prendre exemple sur, enfin, les MRC, les municipalités qui ont déjà pris en main leur développement, qui ont décidé de continuer. Je vous donnerais simplement quelques exemples. La MRC de Rocher-Percé, on a maintenu les structures... on a, c'est-à-dire, maintenu le personnel, on a respecté l'expertise. MRC d'Avignon, MRC de la Haute-Gaspésie, la Côte-de-Gaspé, on a gardé sept sur huit personnes à l'intérieur des CLD.

Maintenant, sur la question des budgets, on les a conservés, M. le Président. Le député vient de faire référence aux fonds locaux d'investissement, on les a préservés intégralement. Les carrefours jeunesse-emploi, on a maintenu intégralement les budgets.

Au niveau des organisations communautaires, c'est toujours un gouvernement libéral qui a augmenté les budgets liés aux organisations communautaires. À la dernière campagne électorale, le PQ a pris des engagements. Le seul problème, c'est qu'il n'avait pas déposé de crédits. S'il y a un gouvernement qui a rendu vulnérables les personnes les plus à risque ou qui ont besoin d'aide, c'est bien le Parti québécois. On a fait des promesses, à travers des organismes communautaires, qu'on n'a pas respectées, parce qu'on n'avait pas déposé les crédits.

Nous, tout ce qui touche la ruralité, à travers des enveloppes... Puis on va en parler, des enveloppes, de l'argent, des outils, qui va directement sur le terrain pour notre monde. Le pacte rural, c'est le député de Gaspé qui l'a soulevé tantôt, on maintient l'aide. L'embauche des agents de développement, le fameux 4 millions, on le maintient. L'aide aux CLD, enfin l'argent qu'on mettait pour l'action et pour le développement, 32 millions. Programme d'aide aux MRC, 9,2 millions. Le Fonds de développement régional, le FDR, 21 millions de dollars.

Le député de Rimouski nous parle de culture, on va parler de culture. Le Programme d'aide au fonctionnement pour les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques, 7 millions, ça demeure. Le programme d'aide aux initiatives pour un partenariat en culture, ça demeure. Le ministère de l'Environnement, le Programme d'aide aux municipalités, entre autres les municipalités dévitalisées, on va en parler un peu. Quel est le gouvernement ou quelle est la couleur de ce gouvernement qui n'a pas renouvelé l'aide aux municipalités dites dévitalisées, M. le Président? C'est le Parti québécois. Le programme a pris fin durant leur mandat, et ils n'ont posé aucun geste pour le renouveler. Nous, lorsqu'on parle de municipalités dévitalisées, dans le cadre de la négociation du prochain pacte fiscal, c'est notre collègue des Affaires municipales qui est très clair là-dessus, c'est 100 millions de dollars, 100 millions de dollars qu'on va mettre au profit des municipalités, avec une attention particulière aux municipalités dites dévitalisées. Et on va miser sur chacune de nos industries pour y arriver. C'est pour ça, tantôt, que je parlais de forêt, je parlais d'agriculture.

• (10 h 30) •

Qu'on parle de culture, d'organisations communautaires, ce qu'on fait, c'est qu'on amène le développement dans une autre dimension, on passe à une autre vitesse. D'un programme de 55 millions qui n'a pas été renouvelé par le Parti québécois... Nous, on croit aux régions, aux hommes et aux femmes des régions au point d'y investir, d'y consacrer 100 millions de dollars. Et, dans chacune des organisations dont le député de Rimouski vient de parler, c'est bien de vouloir faire peur au monde, cependant les outils financiers demeurent. On va prendre soin de notre monde en région, parce que c'est notre mission fondamentale de gouvernement. Jamais on ne laissera tomber les régions, jamais on ne va le faire.

Les clientèles les plus vulnérables, le député parlait des aînés, on est présents au rendez-vous avec les aînés. On va les soutenir. Tout ce que touche le monde communautaire, on va le supporter. On l'a toujours fait. Et je me permets de le rappeler, là : C'est nous qui avons augmenté de façon significative les budgets au niveau communautaire. On l'a fait avec notre coeur, parce que c'est important de le faire ainsi. On l'a fait avec le souci de développer les régions. Ce qu'on souhaite, nous, c'est de garder nos familles en région, de garder nos jeunes en région. C'est pour ça, tantôt, que je vous parlais d'éducation puis de formation, parce que ça fait partie de nos objectifs. On veut s'occuper de notre monde, on veut le faire et on va le faire.

Maintenant, le député, lui, nous parle de CRE, de CRE, de CRE, à chacune de ses phrases. On peut faire de la concertation. Pour son information, les préfets, non seulement je les rencontre, mais j'ai des projets avec eux. La semaine dernière, j'ai rencontré Mme Lebouthillier, j'ai rencontré M. Poirier, j'ai rencontré Mme Ritchie, en Gaspésie. Lundi dernier, il y a un peu plus d'une semaine, le président de la CRE du Bas-Saint-Laurent, M. Lagacé, que tout le monde connaît, je l'ai reçu à mon bureau de comté dans trois dossiers différents, dans un climat de cordialité absolument extraordinaire. On a parlé de quoi? On a parlé des projets. Il est très conscient que l'argent est au rendez-vous, qu'on est là pour aider. Et, par nos présences, on fait en sorte de créer cette différence dans les régions du Québec.

On va supporter notre monde. On ne coupe pas au niveau des outils financiers, oui, au niveau des structures. Et c'est ce que les Québécois nous demandent, et on ne l'a pas caché, ça, on l'a dit en campagne électorale...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. D'Amour : ...ce qu'on avait l'intention de faire au profit de chacune de nos communautés régionales.

Le Président (M. Auger) : Merci. Je cède maintenant la parole à un député ministériel. M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Chevarie : Merci, M. le Président. D'abord, je salue M. le ministre, salutations à mes collègues, le personnel également, qui entoure les députés et le ministre.

Dans un premier temps, vous dire que je suis fier d'être Madelinot, un passionné des Îles. Je pense que je l'ai prouvé à quelques moments. Et, même si je considère qu'évidemment, dans chacune des régions, il y a des belles particularités partout, je suis fier et honoré de défendre les Madelinots et Madeliniennes à l'Assemblée nationale du Québec. Et non seulement j'ai la fierté d'appartenir à cette grande région qui comporte deux grands territoires, la Gaspésie et les Îles, je suis aussi heureux de défendre leurs préoccupations puis leurs dossiers.

Maintenant, M. le Président, vous allez me permettre d'exposer en préambule quelques notions sur le concept de centralisation puis décentralisation, parce que ça fait l'objet d'un certain débat. Et nous, au gouvernement libéral, on est convaincu que ce qu'on... la nouvelle approche que nous mettons en place, c'est vraiment une approche de décentralisation.

Et je suis allé vérifier un peu sur le Web comment est-ce qu'on définit la centralisation versus la décentralisation. On nous dit, dans un premier temps : «[C'est] l'organisation d'un État dans lequel toutes les décisions sont prises dans un même lieu.» Ça, c'est une première définition par rapport à la centralisation. C'est bien important de... J'attire votre attention sur le mot «toutes les décisions». Larousse nous dit : Une autorité centrale détenant tous les pouvoirs. Encore là, on a le mot «tous» et «toutes» au niveau de la définition de la centralisation. Si on regarde, par ailleurs, la décentralisation, c'est «un transfert de pouvoirs de l'État vers des personnes morales de droit public», ou encore, une autre définition, c'est «un transfert des attributions de l'État vers des collectivités territoriales ou des institutions publiques».

Donc, je pense que c'est assez clair, la ligne directrice de notre gouvernement par rapport à l'ensemble de l'action gouvernementale, c'est réellement de la décentralisation. Et, à l'intérieur de ça, c'est évidemment... c'est de créer une nouvelle gouvernance, une nouvelle gouvernance qui, dans cet exercice, vise à réduire ou abolir les structures intermédiaires entre l'appareil gouvernemental et également les instances publiques. Quand on enlève des structures intermédiaires, on augmente les pouvoirs vers les territoires. Je pense que c'est assez clair. Donc, l'objectif qu'on a, c'est réellement d'accorder plus de pouvoirs aux élus locaux, aux élus locaux par territoire de MRC. Dans le cas des Îles-de-la-Madeleine, c'est l'agglomération.

Évidemment, cette approche-là, c'est dans l'objectif d'établir une nouvelle relation, mais pas n'importe quelle, une relation de proximité entre le gouvernement et le citoyen ainsi que nos différentes instances au niveau des élus. Et, en bout de ligne, c'est rendre nos régions, nos territoires de MRC ou d'agglomération beaucoup plus efficaces et plus efficaces également pour transmettre les économies vers des services à la population. Donc, cette approche de décentralisation, c'est réellement une nouvelle gouvernance sur la base Québec-territoires de MRC ou territoires d'agglomération, et l'objectif, c'est que ça va avoir des retombées économiques, sociales, communautaires très positives.

Ça me permet en même temps d'aborder un programme qui est complètement dédié à la région Gaspésie—Les Îles...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. Chevarie : ...le programme FAIR, le Fonds d'aide aux initiatives régionales que...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député des Îles.

M. Chevarie : ...j'aborderai un peu plus longuement à la prochaine intervention.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Gaspé.

M. Lelièvre : Merci, M. le Président. Écoutez, on commence à tomber dans le cœur du sujet. Le ministre responsable de la région Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine nous parle beaucoup de structures. Tu sais, on va dire les vraies choses, là, ce matin. On va parler de transparence, là, on va parler des vraies affaires. Si on a pris la peine de consacrer deux heures de nos agendas à discuter des régions, j'aimerais qu'on parle des vraies choses, là. De toute façon, le Parti libéral doit savoir c'est quoi, c'était un de leurs slogans. Ce serait le fun de le mettre en application. Moi, je vais vous parler des vraies choses. Je ne parlerai pas de structures, parce que je pense que tout a été dit, si vous ne comprenez pas ou si vous ne voulez pas être d'accord avec notre vision, on ne peut pas vous obliger.

Vous parlez de... Vous avez mentionné dans votre intervention l'importance... une des plus grandes richesses, ce sont nos travailleurs. Bien, moi, je vais vous parler de concret. Vous ne voulez pas parler de structures, on va parler de concret. Hier, je parlais au directeur de l'association des employeurs bioalimentaires de la Gaspésie. Cette personne-là me disait que, pour 23 000 \$ par année d'aide financière d'Emploi-Québec, on va mettre fin à une organisation — il ne faut pas dire le mot «structures», je vais vous donner les paroles en bouche pour les trois prochaines réponses — une organisation, un groupe de travail, des gens qui travaillent pour les travailleurs saisonniers...

Écoutez, le regroupement des employeurs bioalimentaires, ça a été mis en place en 2007, à l'époque où les usines de pêche avaient de la difficulté à qualifier leurs employés à l'assurance-emploi. On est parti de 1 700 employés qui ne pouvaient pas se qualifier à l'assurance-emploi, qui faisaient 12, 14, 15 semaines, on a amené ces gens-là, grâce à un travail de deux employés dans la région de la Gaspésie et des Îles, deux employés pour un budget de 170 000 \$ par année, qui a été coupé par votre gouvernement, l'année passée, de 50 %, donc un budget coupé à 76 000 \$... Ces deux employés-là

ont permis de coordonner 1 800 employés qui travaillaient dans sept, huit, neuf, peut-être, usines de pêche en Gaspésie. Et, de 2007 à 2015, à aujourd'hui, on amène ces gens-là à travailler au-delà de 20 semaines par année.

Hier, cette personne-là, qui s'implique activement depuis le début de ce regroupement-là, était découragée, il me disait : Écoute, Gaétan — il dit — pour 23 000 \$, Emploi-Québec est en train de mettre fin à une organisation qui coûtait au gouvernement du Québec, là... toute la démarche qui était réalisée avant leur arrivée comme organisation, ces deux employés-là, deux personnes, là, ont remplacé plusieurs ministères, qui coûtait en termes d'intervention, notamment au MAMROT, 900 000 \$ par année. Ça coûtait 900 000 \$ par année pour aider à qualifier les employés des usines de pêche. Et, en 2014, l'année dernière, dans leur bilan, on réussissait à amener 1 700 employés... On est passé de 800, 900 à 1 700 employés sous cette forme de coopérative là. On a permis à ces gens-là de travailler non pas 12 à 14 semaines, mais monter à au-delà de 20 semaines. Et c'est 900 000 \$ que le gouvernement du Québec a sauvé pour un investissement, cette année, qui était demandé, de 23 000 \$. Donc, qu'est-ce que vous répondez à ce gestionnaire-là qui, aujourd'hui, se pose la question : Qu'est-ce qui va se passer dans les prochains mois? Ça, c'est du concret, M. le ministre.

• (10 h 40) •

On peut parler de concret aussi. Vous savez, la Gaspésie et les Chic-Chocs, c'est une des plus belles destinations du tourisme hivernal à l'est des Rocheuses. Nous avions annoncé l'année dernière un investissement de 10 millions pour le développement du tourisme hivernal dans les Chic-Chocs en Gaspésie, le secteur de Murdochville qui en a grandement besoin, une municipalité fortement dévitalisée, mono-industrielle, 10 millions d'investissement de concert avec la société d'exploitation et de plein air du Québec, la SEPAQ. Et cette somme-là a été coupée dans votre budget. Nous, on l'avait prévue à notre budget, mais ça a été coupé. Ça a été coupé par votre gouvernement. Et c'est sûr que les crédits n'étaient pas au rendez-vous. Donc, on parle de 10 millions d'investissement que les gens de la Haute-Gaspésie attendent mais malheureusement n'auront pas cette année.

1,2 million d'investissement, également annoncé par notre gouvernement, budgété dans notre budget, coupé par votre gouvernement, pour le développement de l'Île Bonaventure et du parc du Rocher-Percé. 1,2 million Percé, 10 millions pour les Chic-Chocs. Par hasard, ce sont les deux MRC les plus démunies du Québec. Puis «démunies», là, on va s'entendre, c'est un mot poli pour les deux MRC les plus pauvres du Québec, malheureusement, sur le plan économique. Donc, 12 millions, tout près, d'investissement de coupé par votre gouvernement.

Ça, c'est du concret, là. C'est des gens de La Haute-Gaspésie, c'est des gens de Rocher-Percé. Qu'est-ce qu'on répond au maire de Percé, André Boudreau, hier, qui a lancé un cri du coeur dans tous les médias? Et il s'adressait aux deux paliers de gouvernement, à savoir qu'est-ce que les gouvernements vont faire avec notre capitale touristique gaspésienne, Percé. L'icône la plus répandue en Amérique du Nord, le rocher Percé, hein? Un dossier qui... ou une communauté qui a besoin du soutien des deux paliers de gouvernement. Le gouvernement fédéral qui abandonne le quai à une communauté de 300 personnes l'hiver, 800 l'été. Une promenade qui sert de mur d'érosion, qui protège l'arrondissement naturel de Percé. Cette promenade-là, ce mur d'érosion là a été transféré du gouvernement du Québec à une communauté dévitalisée comme Percé.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député.

M. Lelièvre : Qu'est-ce qu'on répond à ces gens-là au niveau du tourisme en Gaspésie? Ça, c'est du concret, M. le ministre.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. M. le ministre.

M. D'Amour : Bien, on va répondre par des éléments porteurs pour l'avenir, des décisions qui ont été prises par notre gouvernement. Mais, juste avant, concernant les CRE, pour le bénéfice du député de Rimouski, ce que disait son voisin de droite, le député de Gaspé, au moment de la campagne électorale, parlant des CRE, et je cite : «Chaque fois qu'un organisme reçoit un montant de la CRE, il y en a une partie qui s'en va dans les frais de gestion.» Enfin, «[le député de Gaspé] ne s'avance pas davantage sur leur avenir mais ouvre la porte à une réflexion.» Ce qui était dit en 2014 concernant les CRE. Nous, ce qu'on dit, c'est qu'au-delà des frais de gestion on veut que l'argent aille sur le terrain pour notre monde.

Sur la question de la stratégie du tourisme hivernal 2014-2020 annoncée par le Parti québécois, bien, il n'y avait pas d'argent au rendez-vous. Une belle stratégie dans laquelle il n'y avait aucun, aucun financement d'annoncé, d'accordé par le Conseil du trésor. J'en veux pour preuve le fait que les crédits n'ont pas été déposés par le gouvernement du Parti québécois au moment du dépôt du dernier budget. Alors, sans doute que ça va rafraîchir la mémoire.

Lorsqu'on parle de concret, vous savez, on parle de la Gaspésie, le Fonds d'aide aux initiatives régionales, un fonds quand même important, strictement pour l'année qui nous concerne, là, c'est 3 792 000 \$ qui ont été annoncés. Ça crée des emplois, près de 150 emplois créés, M. le Président, plus des emplois maintenus, consolidés, près de 1 856.

Je vous donne quelques exemples. Vous savez, on peut couper dans une structure... Parce que le député de Gaspé, on le sait très bien, est favorable aux structures. Pas tout le temps. Enfin, on ne sait pas trop, avec les CRE, sa position. Mais, des projets annoncés 2014-2015, je vous donne des exemples, là : 150 000 \$ pour la consolidation et le développement d'une usine deuxième, troisième transformation à Saint-Elzéar — je suis allé faire l'annonce — 15 emplois créés et maintenus; 150 000 \$ pour l'aménagement d'un havre polyvalent à Fatima, ça, c'est aux Îles-de-la-Madeleine; 110 000 \$ pour le démantèlement de l'embâcle rivière Saint-Jean, à Gaspé, ça permet un maintien d'emploi; 150 000 \$ pour l'implantation d'une usine de fabrication de plaquettes de frein à Gaspé, 18 emplois.

M. le Président, j'en ai des pages, des exemples concrets de choses qui ont été faites qui créent de l'emploi. Parce que ce qu'on veut, nous, ce n'est pas des solutions à court terme, c'est des solutions à long terme, des emplois sur le temps le plus long possible dans l'année, 20 semaines, 24, 25. Si on peut faire le tour, tant mieux.

Ce qui m'amène à aborder, M. le Président, avec vous la fameuse stratégie maritime que nous allons proposer aux Québécois au cours des prochaines semaines. Parce qu'il y a à l'intérieur de notre région du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie des opportunités. Vous le savez, cette stratégie maritime, qui est l'un des piliers économiques que propose notre gouvernement aux Québécois, c'est 30 000 emplois sur un horizon de 15 ans. Et c'est un programme qui est calqué sur mesure, une stratégie qui définit très bien le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Et le député de Gaspé va être très heureux d'apprendre que nous allons proposer très bientôt, donc, cette stratégie avec un volet important sur la création de zones industrialo-portuaires. Sait-il, le député de Gaspé, que Gaspé est compris à l'intérieur de la stratégie dans ce volet spécifique? Ce qu'on veut, c'est d'amener des entreprises à l'intérieur d'une zone industrialo-portuaire du côté de Gaspé.

Le député de Gaspé sera sans doute heureux d'apprendre que les chantiers maritimes occupent une place importante. Ça crée de l'emploi. Forillon, ça lui dit sans doute quelque chose, le chantier maritime Verreault. On les a visités, il y a là des opportunités d'emploi.

Lui nous parle d'Emploi-Québec. Je tiens à le rassurer aussi. J'ouvre une parenthèse pour lui dire que la formation, pour nous, c'est une priorité, puis le soutien pour nos travailleurs, c'est une priorité. Est-ce qu'on va le faire de façon différente? C'est certain.

Le député de Gaspé et le député de Rimouski vont être heureux d'apprendre aussi... J'ai abordé cette question-là tantôt. Il y aura, à l'intérieur des trois prochaines années, des besoins de main-d'œuvre : 2 000 travailleurs et travailleuses, du personnel navigant dont on aura besoin sur les navires. On a l'Institut maritime, du côté de Rimouski, qui peut les former. On paie de bons salaires. On a besoin d'officiers de navigation ou de pont, de matelots, d'officiers mécaniciens, de matelots salle des machines, de cuisiniers, d'électriciens, de commissaires de bord, pour des emplois qui rapportent, pour nos jeunes travailleurs, des salaires de 40 000 \$ à 75 000 \$ puis, les officiers, de 50 000 \$ à 120 000 \$. Ça, c'est maintenant. S'il veut travailler avec nous pour la promotion de ces professions et de ces métiers, ça va nous faire grand plaisir.

C'est ça, la stratégie maritime. Mais malheureusement le député de Gaspé ne m'a jamais vraiment interrogé sur la stratégie, mais ça se passe chez lui, comme ça se passe à Rimouski. Le député de Rimouski, d'ailleurs, a été un témoin lorsqu'on a fait des annonces. Le centre de développement des biotechnologies marines, c'est chez lui. Merinov, M. le député de Gaspé, c'est en Gaspésie, on les soutient, on les supporte, et on va continuer. Le développement des croisières, M. le député de Gaspé, M. le député de Rimouski, si ça ne vous concerne pas, vous, dans vos régions, ça me concerne, moi, là. Parce que, du côté de Gaspé, il y a un volet international qu'on veut développer. C'est la même chose du côté des Îles-de-la-Madeleine. Si vous voulez travailler avec nous, on pratique la politique de la porte ouverte chez nous.

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. D'Amour : Et on ne fait pas dans les structures. On fait dans le développement.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à un député ministériel. M. le député de Dubuc.

M. Simard : Merci, M. le Président. D'abord, M. le Président, moi, je suis député parce que ce qui m'anime, c'est vraiment de m'assurer que les gens aient du pain sur la table, là, c'est ce qui m'anime à tous les matins que je me lève. Mais, je vous dirai, M. le Président, quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'ai entendu le député de Gaspé interpellé le gouvernement sur l'abandon des régions du Québec par le gouvernement. J'ai été surpris. Et puis je me suis demandé pourquoi. J'ai fait des vérifications, M. le Président, puis je voulais voir si véritablement ça sied au gouvernement. Et véritablement il y a un problème, dans ma tête à moi tout au moins, M. le Président, parce que je vais m'évertuer, pendant les minutes qui viennent, de vous prouver le contraire. Dans cette courte période, lorsque j'aurai terminé, je pense que les gens vont comprendre qu'est-ce qui se passe entre un gouvernement libéral et un gouvernement du Parti québécois.

M. le Président, pour faire suite à, tout à l'heure, ce que le ministre a indiqué, je vais vous parler de la forêt et bien sûr vous indiquer également que tout ce que le gouvernement fait pour le bien des régions, mais... Parce que vous comprendrez que, la forêt du Québec, c'est 52 000 emplois, et c'est des emplois importants dans 140 municipalités du Québec. Pour le Québec et sa forêt, je suis obligé de dire, M. le Président, que le plus grand malheur qui leur est arrivé, c'est 18 mois de gouvernement péquiste. Je suis obligé de dire ça comme ça puis je vais vous expliquer pourquoi, M. le Président.

Écoutez, en 2012, les péquistes avaient fait... le gouvernement péquiste avait fait son élection en promettant 235 millions de dollars en sylviculture, M. le Président. Et, si vous me permettez, je vais vous lire qu'est-ce qu'un article, qui a paru sur Internet, bien sûr, à Radio-Canada... qui disait : *Le budget du Québec — le budget Marceau — peu de mesures concrètes pour les régions*. Là, on parle de concret. On voulait parler de concret, le député de Gaspé, tout à l'heure, parlait des vraies affaires puis du concret. Donc, Radio-Canada disait : «...le Parti québécois entend valoriser le milieu sylvicole afin qu'il devienne un levier économique des régions qui ont été durement touchées par la crise forestière lors [de la] dernière année. Alors [...] le gouvernement libéral disait dépenser 189 millions de dollars [par le passé] en sylviculture, le ministre des Finances annonce qu'il investira 200 millions de dollars dans ce secteur. Les péquistes [pourtant] promettaient [...] des investissements de 235 millions de dollars lors de la dernière campagne électorale.» Imaginez, M. le Président, ça fait deux mois qu'ils sont élus, là. Au lieu de 235, c'est 200 millions de dollars. C'est quand même 35 millions de moins qui est dans le budget.

• (10 h 50) •

Maintenant, M. le Président, si vous me permettez également, je vais lire un relevé de presse qui date du 14 mars 2013. On parle encore des vraies affaires, puis c'est du concret, M. le Président. C'est un relevé de presse qui

date, je dirai, du 14 mars : «Aujourd'hui, près de 200 entrepreneurs et travailleurs forestiers de toutes les régions du Québec sont venus ici, à l'Assemblée nationale, pour entendre la première ministre sur son engagement électoral d'investir 235 millions de dollars [par] la mise en place d'un vaste chantier [de] travaux sylvicoles.

«"Le secteur de la forêt assure 52 000 emplois directs dans l'économie québécoise et a un impact économique majeur dans 140 municipalités — comme je venais de vous le dire. Tous ces entrepreneurs et ces travailleurs sont insatisfaits et inquiets."» Ce n'est pas moi qui dis ça, M. le Président, là, c'est des travailleurs et des entrepreneurs.

«En campagne électorale, la première ministre disait — je la cite : "Avec un gouvernement du Parti québécois, les entrepreneurs et les travailleurs forestiers auront un allié de taille pour le développement de l'industrie. Nous allons permettre à des milliers de travailleurs sylvicoles de travailler à l'année."» Fin de la citation.

«Or, lors d'une rencontre [du] 15 février dernier avec des gens des associations forestières, le ministère des Ressources naturelles — avec sa ministre, Mme la députée de Vachon — a confirmé que 129,6 millions seront investis en travaux sylvicoles non commerciaux [comme] la saison 2013...» C'est-à-dire «...pour la saison 2013-2014, soit 105,4 millions de moins que l'engagement initial», M. le Président. Vous comprendrez que ça n'a pas de bon sens.

C'est ça, les vraies affaires. Alors que nous, nous avons déjà annoncé 235 millions pour l'an passé et, pour les deux prochaines, je vous dirai, un demi-milliard de dollars, ça c'est du concret...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. Simard : ...et puis ça fait travailler les gens, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député du deuxième groupe d'opposition, M. le député de Beauce-Nord.

M. Spénard : Merci, M. le Président. Alors, je salue mes confrères des groupes de l'opposition ainsi que M. le ministre. J'écoutais parler le député de Dubuc. Si on veut discuter des promesses électorales brisées par le Parti québécois et celles brisées par le Parti libéral depuis qu'il est au pouvoir, je pense que la liste serait longue. Mais mon intervention ne portera pas là-dessus. Mais il ne faudrait pas s'engager là-dedans, parce que je pense que le Parti libéral a renié la majorité de ses engagements lors de la dernière campagne électorale.

L'autre chose qui m'interpelle beaucoup, on parle beaucoup de la Gaspésie, j'apprécie beaucoup la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, c'est un beau coin, mais moi, je veux parler du développement économique régional dans tout le Québec, développement économique local et régional. J'ai seulement cinq minutes pour le faire, mais c'est... En tout cas, je vais essayer d'être très concis.

Je n'en reviens pas comment ce gouvernement-là a déstructuré les régions depuis qu'il est au pouvoir, et je m'explique. Déstructuration à partir, premièrement, de la loi n° 3 : coupe de 300 millions en fiscalité municipale, 300 millions dans les municipalités. Je vais vous dire que couper 1 million à Montréal, ça équivaut à peu près à couper 10 millions dans la Beauce, parce que, dans les régions du Québec, un emploi... Un bon emploi de qualité dans les régions du Québec a beaucoup plus de signification localement qu'un emploi dans une ville de 200 000 personnes. Un ingénieur dans une région ou un professionnel dans une région du Québec, qui travaille là, avec un emploi de qualité, on ne peut pas comparer ça égal à égal à un emploi qui travaille à Québec puis un emploi qui travaille à Montréal. Ça, c'est en partant.

La deuxième affaire, l'abolition des CRE et la dévitalisation évidente des CLD du Québec. Et là j'entends M. le ministre nous dire : Les élus municipaux nous demandaient plus de pouvoirs, alors on leur donne. Ah bon! Mais il faudrait au moins savoir ce quoi qu'on leur donne. Ça, ça m'apparaît primordial. On leur donne quoi? Mais on leur donne un champ de ruines. On leur donne un fonds de développement pour les municipalités dévitalisées qui est à zéro. On leur donne une coupure de 40 millions dans les CLD, et pourtant les CLD dépendaient des élus municipaux, dépendaient des MRC. Ça doit être une logique de parti politique au pouvoir, ça, de dire : On va appeler ça autrement, puis on va changer les cartes d'affaires, puis on va remanier le tout. En tout cas.

Et ça, les CLD, je peux vous dire que ça marchait. Moi, quand j'entends le ministre de l'Économie dire que les CLD représentent une lourde structure, on y emploie 1 400 emplois, dont environ 800 conseillers, et il en coûte 100 millions par an pour gérer une redistribution de 25 millions en des projets locaux, c'est une méconnaissance totale, de ce gouvernement, en ce qui concerne le rôle des CLD. C'est une méconnaissance totale, de ce gouvernement, en ce qui concerne le développement économique des régions. Le CLD, c'est un service de première ligne pour toutes les régions du Québec. Il y en a que la première ligne était peut-être moins bien tenue que d'autres, mais, quand on décide de faire le ménage dans une bâtisse, on ne jette pas la bâtisse à terre. Et vous avez jeté la bâtisse à terre, c'est le moins qu'on puisse dire.

C'est quoi que ça faisait, les 120 CLD au Québec? Ça répondait à 30 000 demandes de plans d'affaires par année, 30 000. Qui c'est qui va faire ça? Les élus municipaux? On va dire bonne chance dans les régions, bonne chance dans les petites municipalités. Il y a 800 municipalités au Québec dont, les élus municipaux, c'est une job à temps partiel très mal payée... et puis qui n'ont pas beaucoup de connaissances en ce qui concerne le plan d'affaires, l'opportunité d'affaires.

L'autre chose, qui va valider l'opportunité d'affaires? Qui va préparer le plan d'affaires pour les jeunes entrepreneurs? Qui va élaborer son montage financier puis ses prévisions financières? Qui va rechercher des terrains puis des locaux disponibles à l'intérieur d'une banque, à l'intérieur de la MRC? Comment allez-vous faire avec les villes centres, dans 27 MRC dont la ville centre constitue plus que 50 % de la population? Comment obtenez-vous l'assurance qu'elle va contribuer à maintenir un organisme de développement économique ou si elle ne rapatriera pas simplement son argent... puis son argent qui n'avait pas le droit d'«opting out» en ce qui concerne le CLD, mais là le droit d'«opting out» va être redonné à cette municipalité. Que vont faire les petites municipalités autour?

Alors, moi, c'est autant d'explications, autant de...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. Spénard : ...de promesses en l'air qu'on a du Parti libéral, mais jamais de réponse.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. M. le ministre.

M. D'Amour : Bien, je constate encore une fois, M. le Président, que la CAQ a changé d'idée. Parce que le député qui vient de s'adresser à cette Chambre, le 10 décembre 2014, parlant des CLD et de la réforme, disait : «...s'il y a une région capable de relever ce défi, c'est bien la Beauce. D'un bout à l'autre du pays, on connaît le miracle beauceron, qui repose sur cette capacité d'entraide, de courage, de débrouillardise, cette capacité à se surpasser dans les moments difficiles...» Et là il disait : Bien, il faut se prendre en main. Il disait : «Il revient aux élus municipaux...» D'ailleurs, il vient de dire — et ça, ça m'a frappé, M. le Président — il vient de dire que les élus municipaux, ils n'ont pas beaucoup de connaissances. Hein, c'est des bénévoles, ils n'ont pas beaucoup de connaissances. C'est insultant pour le monde municipal du Québec. Mais il disait quand même, le 10 décembre 2014 : «Il revient aux élus municipaux actuels de prendre leurs décisions pour l'avenir du développement économique local et régional.» C'est ce que nous, on a fait, on a annoncé comme réforme, c'est une décentralisation.

Pour son information, M. le Président, là, dans les communautés locales, on est déjà organisés. Au-delà de la réforme, les maires et mairesses du territoire québécois ont saisi cette opportunité. Et j'ai parlé tantôt des MRC de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent qui sont déjà fort bien organisés. Puis faites-vous en pas, M. le député, ils savent très bien où il y a des terrains à construire puis ils en font une excellente promotion.

Lorsqu'on parle des outils de développement, un autre exemple, la CAQ est contre ça. L'industrie éolienne, on pourrait s'en parler longtemps, à chaque fois que la CAQ s'élevait en cette Chambre pour parler du développement de l'industrie éolienne, c'était au mépris des régions du Québec. Et pourtant, et pourtant, on s'est tenus debout, on a mis en place des leviers qui font en sorte que des municipalités locales récupèrent de l'argent, des redevances. C'est le cas chez nous. J'ai 43 municipalités dans mon comté, et présentement, là, elles en bénéficient, de ces engagements-là du gouvernement.

Donnons comme exemple Saint-Paul-de-la-Croix, le projet Viger-Denonville. Il y a des éoliennes qui tournent depuis plus d'un an. Résultat, cette année, en 2015, là, en 2015, M. le Président, les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup vont toucher 1 million de dollars de revenus. C'est de l'argent qui va servir à leur développement.

En septembre, Hydro-Québec a ouvert... est allée en appel de propositions pour 450 MW. Résultat, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent se sont associés ensemble. On parle de retombées de près de 1 million en moyenne, 1 million de dollars par MRC. Si ce n'est pas de l'argent qui va directement au développement des communautés locales, je me demande qu'est-ce que c'est.

• (11 heures) •

L'industrie éolienne, contre laquelle ils sont, du côté de la CAQ : 1 200 emplois directs, bien payés, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, une expertise détenue par 5 000 travailleurs du Québec. Est-ce que ce n'est pas là pour nous un levier économique important dans les régions du Québec, M. le Président?

Lorsqu'on parle du Plan Nord, la CAQ en parle avec un profond mépris. Et pourtant, dans la prochaine version du Plan Nord... C'est le cas déjà, il y a des entreprises actuellement qui en bénéficient dans nos comtés respectifs. Il y en a à Rimouski, il y en a dans le comté de Gaspé, il y en a dans le comté de Bonaventure, il y en a très certainement en Beauce. On travaille. La CAQ, M. le Président, est contre ça.

À chaque fois qu'il y a une initiative, c'est normal, la CAQ, elle est contre. La CAQ, la vérité, c'est qu'elle est contre les régions du Québec, hein? J'ai déjà entendu un député de la CAQ dire en cette Chambre : Investir en Gaspésie, c'est du gaspille. J'ai entendu ça de mes propres oreilles. Nous, la Gaspésie, on va la défendre, monsieur, on va être présents sur le territoire gaspésien, comme je l'ai été au cours des dernières semaines et des derniers mois. On va parler à nos partenaires, les gens d'affaires. On va maintenir ce développement-là parce qu'on y croit. Le développement économique régional, là, ça va au-delà des discours. Ça doit passer par des gestes concrets. Ça doit passer par l'appui des formations politiques à l'égard de certains éléments de notre industrie. Et c'est ce pour quoi on agit.

Je regrette de devoir le rappeler, là, la CAQ, dans chacune de ses interventions en cette Chambre, lorsqu'il est question des régions, ça se fait malheureusement avec un ton méprisant. Aujourd'hui, on dit : On coupe. On ne coupe pas, on ajoute, on diversifie les sources de revenus. Lorsqu'on parle des municipalités dévitalisées ou de l'aide aux municipalités, l'aide, dans le temps, là, le programme qui n'a pas été reconduit par nos voisins ici, en face, 55 millions, nous, on le reconduit dans une mesure de 100 millions de dollars. On donne aux communautés locales les leviers financiers nécessaires pour assurer et assumer leur développement de belle manière en maintenant en place les outils liés à la formation, au développement de la main-d'oeuvre.

Les entreprises, là, on va en parler rapidement, malheureusement il me reste peu de temps, mais les leviers, là : réduction de la cotisation au Fonds des services de santé, réduction du taux d'imposition sur le revenu, déduction additionnelle pour les coûts de transport pour nos entreprises en région — je ne sais pas si ça vous dit quelque chose, mais c'est important — disponibilité en termes de capital de risque, appui aux centres d'entrepreneuriat universitaire, appui à l'entrepreneuriat féminin par Essor — le programme Essor qui est fort bien géré en région. Il faut être fier des régions, il faut les soutenir — mise en place du programme Créativité Québec, création de Capital Mines Hydrocarbures, mise en place de la stratégie maritime — j'en ai parlé — comités sur l'allègement réglementaire.

On le fait en temps réel. Le gouvernement prend ses responsabilités, parce que nous, comparativement à vous, on croit aux régions.

Le Président (M. Auger) : Je cède maintenant la parole à un député ministériel. M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Chevarie : Merci, M. le Président. Comme je le mentionnais à ma première intervention, je vais compléter avec le programme FAIR, le Fonds d'aide aux initiatives régionales. D'ailleurs, le ministre a illustré quelques projets qui ont été appuyés par notre gouvernement, et ça illustre bien, ce programme-là, la volonté et les décisions du gouvernement d'être près de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, et surtout de déployer des actions concrètes pour soutenir son développement.

On sait que le programme FAIR, c'est un budget de 6 millions, d'ailleurs qui a été initié par notre gouvernement il y a plusieurs années, et ça a été reconduit, et ça va l'être encore. Et ce qui est intéressant par rapport au programme FAIR, c'est un outil de développement, c'est des subventions qui permettent à des instances, des organismes ou encore des entreprises de compléter un montage financier pour s'assurer d'investissements nouveaux ou encore implanter ou mettre en place un nouveau service.

Et ce n'est pas une vision de l'esprit, c'est des actions concrètes de notre gouvernement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, parce que ce fonds-là, il est expressément attribué à la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Je regarde... Pour compléter ce que mentionnait le ministre : 190 000 \$ pour le développement des municipalités locales de la MRC de Bonaventure; 130 000 \$ pour le développement des municipalités locales de la MRC de La Haute-Gaspésie; 130 000 \$ pour le développement des municipalités locales de la MRC Rocher-Percé; 80 000 \$ à la MRC de Côte-de-Gaspé; 50 000 \$ aux Îles-de-la-Madeleine; 93 000 \$ pour le développement d'une usine d'assemblage de chalets à Saint-Elzéar, 15 emplois créés; 118 000 \$ pour le démarrage d'une microbrasserie à Sainte-Anne-des-Monts; 75 000 \$ pour le Club nautique de Carleton, huit emplois maintenus; 100 000 \$ pour l'amélioration des infrastructures de l'anse aux Baleiniers à Fatima. Donc, je pense qu'on peut très bien rassurer le député de Gaspé que les millions prévus pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont bel et bien déployés dans notre belle région.

Maintenant, il me reste environ deux minutes pour vous parler un peu des pêches. Les pêches, évidemment, ça fait partie de la structure économique Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord également. Bien entendu, on a eu... il y a eu des périodes un peu plus difficiles avec la crise du poisson de fond. Mais, pour illustrer un peu ce que ça représente, les pêches aux Îles-de-la-Madeleine, en Gaspésie et sur la Côte-Nord, on parle de débarquement à quai de quelque 61 000 tonnes, en termes de poissons ou encore de crustacés. En termes de valeur, pour la partie des poissons et crustacés pêchés dans le golfe, c'est 166 millions; en eau douce, 1,3 million; en aquaculture, 12 millions; en exportation, particulièrement vers les États-Unis, c'est près de 400 millions de dollars. C'est 955 entreprises de pêche. C'est 2 000 aides-pêcheurs. C'est des communautés autochtones qui sont impliquées. C'est 38 entreprises aquacoles.

Maintenant, si on regarde par rapport à tout ce déploiement, tout ce secteur, au niveau de... à partir de la mer avec les pêcheurs jusqu'à les usines de transformation, comment notre gouvernement est présent dans ce secteur-là des pêches et de l'aquaculture, eh bien, les données au 1er avril 2014 jusqu'au 18 décembre, on était à près de 20 millions d'investissement en termes — parce qu'il y a deux grands programmes — de garantie de prêt ou encore de subvention. Alors, le gouvernement du Québec, particulièrement pour la Gaspésie, les Îles et la Côte-Nord, a investi près de 20 millions, cette année, là, cette année, l'exercice financier 2014-2015, auprès de plus de 100 entreprises. Et c'est vraiment un geste, un signal concret qu'on est présents, que le gouvernement du Québec libéral est dans les régions avec des mesures concrètes. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de Rimouski.

M. LeBel : Merci, M. le Président. Le député de Dubuc disait qu'il était surpris, je ne sais pas, le matin, s'il lit les journaux ou... mais il se passe des choses dans les régions du Québec, là. Puis, Chicoutimi, l'Université du Québec à Chicoutimi, Christiane Gagnon, Pierre-André Tremblay, avec d'autres chercheurs un peu partout, une quarantaine de chercheurs, 45 chercheurs un peu partout, hier ils ont demandé... ces gens-là de toutes les universités du Québec ont demandé d'être entendus en commission parlementaire pour donner leurs opinions sur le projet de loi n° 28. La majorité libérale a refusé de les entendre. Ça fait qu'ils ont fait une conférence de presse. C'est des chercheurs, c'est des gens partout au Québec qui observent le développement local et régional depuis une quarantaine d'années, et hier ils sont venus dire que ça n'allait pas bien. Ça fait que je ne sais pas pourquoi il est surpris, le député de Dubuc, là, mais ça n'allait pas bien dans les régions.

On est en train de remettre en doute, comme disait mon collègue, 40 ans de façons de faire dans le développement des régions, mais façons de faire pas dictées par le gouvernement, par du monde qui se sont donné des outils de développement, pas des structures, des outils de développement. Et là on remet tout ça en question. Du haut de la tour ici, à Québec, Dieu le Père est à Québec, il décide. Par deux, trois articles dans un projet de loi fourre-tout, on décide qu'on scrape tout ça. C'est ça que vous faites. Puis les gens sur le terrain, ils disent : Non, ça ne marche pas. Mais vous ne les entendez pas, vous ne les entendez pas.

Les gens, là, de... ces chercheurs-là, ce qu'ils nous disent, c'est qu'on a développé un modèle qui n'était pas parfait, qu'il faudrait peut-être réfléchir sur certaines choses, mais pas tout jeter. Les CLD, comme mon collègue le disait tantôt, c'est important. On a trouvé une façon de s'assurer que le développement local ne se fasse que pas dans les grandes villes mais qu'on ait une vision territoriale, de la MRC, du développement. On a réussi à mettre ça en place. Et là, présentement, on met tout ça en danger parce que vous avez décidé un bon matin que c'était fini.

Moi, là, je vous lance le défi, comme les chercheurs l'ont fait : Est-ce que vous seriez prêts à lancer un mandat d'initiative dans une commission, puis d'aller sur le terrain, puis de vraiment en parler, de décentralisation? Pas aller voir la définition dans le *Larousse*, mais d'aller voir la définition que les gens en disent sur le terrain. Moi, je pense que c'est ça qu'on devrait faire, une vraie commission, puis aller voir le monde, puis les écouter, pas faire des débats partisans ici.

Moi, je pense qu'on devrait, un, faire ça, deux, parler des gens qui travaillent sur le terrain. L'UPA était dans nos murs hier. Ils nous ont rencontrés, ils ont rencontré un peu tout le monde. Ils sont inquiets, eux autres aussi. Ils en voient, eux autres, des conséquences de ce qu'on fait avec La Financière agricole, les coupures qui sont faites à La Financière agricole. Ils en voient, les outils... Quand il y a une directive du ministère... du Conseil du trésor qui dit aux fonctionnaires de ne pas sortir, de ne pas aller voir le monde sur le terrain, comment vous pensez que ça fait? Quelles réactions... autant dans le domaine agricole que dans d'autres domaines. Bon. Ça a des réactions sur le terrain. Ils viennent vous le dire. On est capable d'entendre ce que les gens disent sur le terrain?

• (11 h 10) •

En forêt, le ministre nous faisait des... On est rendu, là, que vous annoncez : Il n'y aura pas de coupure dans la forêt publique. Juste annoncer qu'il n'y a pas de coupure, ça devient une grande nouvelle nationale, puis on sort le premier ministre. Franchement! Qu'est-ce qui arrive dans la forêt privée? Dans le Bas-du-Fleuve, la forêt privée, c'est important. Ils attendent, dans l'Est du Québec, 7 millions à peu près pour le programme de création d'emplois. Ils attendent, ils attendent encore. Ça va être quoi, la nouvelle, là, là-dessus?

Moi, je pense qu'on est dus pour une vraie discussion. Il a été une époque où il y avait le gouvernement national, parce qu'il y avait un vrai gouvernement national qui pensait à autre chose qu'un gouvernement provincialiste à Québec, puis il y avait ça... il y avait des gouvernements nationaux libéraux aussi mais qui allaient parler aux régions. Il y avait des sommets économiques, il y avait des discussions qui se faisaient avec des régions. Les ministres, à l'époque, ils avaient le courage d'aller sur le terrain, d'aller expliquer leurs affaires. Marc-Yvan Côté y allait, sur le terrain, à l'époque, je me rappelle de l'avoir vu faire, Yvon Picotte le faisait. Mais j'attends qu'un ministre responsable d'une région, j'attends qu'un ministre de ce côté-là va aller voir le monde puis avoir le courage d'aller rencontrer les gens pour leur dire qu'est-ce qui va arriver avec les ententes spécifiques pour la jeunesse, pour les aînés, pour les femmes, pour la culture en région, pour la vie en région, pour rester en région. Qu'est-ce qui arrive avec ces actions-là?

Qu'ils nous sortent de la cassette de la structure. On s'en fout, de la structure. Ce qu'on veut, c'est que l'action se passe en place puis qu'il y ait une concertation régionale. C'est ce que le monde vous disent. Ils sont prêts à réfléchir. Allez les voir! Les CRE, les CLD sont prêts à discuter avec vous autres. Mais allez les voir. Arrêtez de dicter du haut de votre grand savoir ce que vous avez... que vous savez par-dessus tout le monde ce que le monde veut sur le terrain. C'est ça que les gens disent dans nos régions, c'est ça qu'ils veulent vous parler, qu'ils voudraient vous voir dans les municipalités rurales dévitalisées. Je sais que le ministre le connaît, le programme Dévitalisées, puis je sais qu'il l'a déjà utilisé dans son comté d'une façon assez intense, mettons, mais je sais... d'une façon assez intense et partisane, mettons. Mais ça, ça... Ah oui! C'est ça, c'est comme ça que ça fonctionne.

Moi, je vous dis : Allez voir les municipalités, expliquez-leur... municipalités dans les régions, partout, expliquez-leur c'est quoi, votre vision des régions du Québec, comment vous voyez... c'est quoi, la logique derrière vos interventions, qui sont dictées d'en haut sans consulter personne. C'est ça que les gens attendent de vous. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Rimouski. M. le ministre.

M. D'Amour : Voyez-vous, M. le Président, on l'a vécue, l'époque péquiste, 18 mois. On a vu ce que ça a donné. On a eu les références, tantôt, en transport, des coupures. Le député de Rimouski nous parle de forêt, ça va me donner l'occasion de rappeler qu'on a ajouté, en forêt publique, 40 millions de dollars par année, 40 millions de dollars de plus par année. On a annoncé le programme pour les deux prochaines années, une première, ce qui va permettre aux gens de retourner au travail plus tôt. Et je vais décliner cette annonce-là bientôt dans les régions. Le Bas-Saint-Laurent, là, ça se passe lundi, puis, en Gaspésie, on va y aller également au cours des prochaines semaines. On fait notre travail.

Le député de Rimouski dit : Voyez-vous, ça fait 40 ans qu'on fait ça. Ça fait 40 ans qu'on fait les choses à peu près de la même manière. Est-ce qu'on peut changer? Est-ce qu'on peut faire dans l'action? Est-ce qu'on peut provoquer des emplois? Est-ce que les députés de Beauce-Nord, de Rimouski et de Gaspé vont saisir l'opportunité qu'on leur offre? Ils font penser à des gens qui sont à la maison, on frappe à votre porte, vous ne répondez pas.

On parle de stratégie maritime. Est-ce que le député de Gaspé m'a parlé de Gaspé dans le cadre de la stratégie maritime? Non. Mais je suis convaincu qu'il va le faire bientôt, parce qu'il y a, pour Gaspé, des opportunités. Je parlais tout à l'heure de zones industrialo-portuaires. Ça, c'est chez vous que ça se passe, ça se passe dans votre cour. Ça va se passer à Matane aussi. Le maire de Matane, pour votre information, M. Landry, il est déjà en communication avec nous, on travaille ensemble, et lui, au niveau des CLD, il est déjà passé à autre chose, il travaille avec Mme Fournier, de la SADC, et lui a déjà déposé sa propre stratégie maritime. Est-ce que vous allez l'appuyer comme nous, on l'appuie?

Dans mon comté, il y a Gros-Cacouna qui est aux premières loges du développement de cette stratégie maritime. On m'accusera sans doute d'être partisan. Oui, je le suis. Je suis partisan des régions au Québec, de chacune des régions que je représente, et, oui, je suis un partisan de mon comté. Puis, oui, on va développer Gros-Cacouna, parce qu'il y a une opportunité. Et j'espère que les députés vont se lever puis ils vont être au rendez-vous, plutôt que de défendre des structures. On a fait les choses d'une certaine façon depuis 40 ans. Il est temps maintenant de modifier des éléments, faire en sorte de reconnaître nos organisations.

La stratégie maritime, là, Merinov, en Gaspésie — c'est chez vous, M. le député — on y tient. On a conclu des ententes, on est en négociation pour l'avenir. Le centre de développement des biotechnologies marines, M. le député de Rimouski, c'est dans votre cour, il est temps qu'on en parle ensemble. Ce serait, il me semble, intéressant. Je vous ai déjà tendu la ligne là-dessus, je vous ai déjà dit que c'est intéressant.

L'école nationale des pêches, est-ce qu'on en a besoin? À l'époque du gouvernement du Parti québécois, on laissait un rapport, on ne le rendait pas public, on ne voulait pas le rendre public avant les élections. Avec le collègue de

l'Éducation, on s'est rendus à Grande-Rivière, on a rencontré la direction de l'école puis on s'est... On se donne un plan de développement. Pourquoi? Pour qu'il y ait des jeunes dans l'école qui puissent aspirer à un emploi de qualité, qui puissent intégrer nos entreprises de pêche, travailler au niveau de la transformation. Ça, nous, on le fait, et ça fait partie de la stratégie maritime. J'espère qu'à un moment donné vous répondrez à ce rendez-vous-là, rendez-vous avec l'histoire, parce que la stratégie maritime, c'est d'abord et avant tout un projet, un programme, une stratégie gouvernementale pour l'emploi.

Les croisières, encore là, c'est dans votre cour. Ce serait intéressant que vous commenciez à vous intéresser à ça. Ça se fait déjà du côté de Gaspé. Nous, notre gouvernement dit : On veut aller plus loin. Le député des Îles-de-la-Madeleine fait un travail remarquable là-dessus. Lui, il a déjà levé la main en disant : Je suis présent. Moi, je réponds que, quelqu'un qui frappe à ma porte, j'ouvre la porte, et on parle de développement. On le fait résolument. C'est ça, la stratégie maritime.

Puis j'espère... Il y a des jeunes de la Beauce, j'en suis convaincue, qui pourraient s'intéresser à une carrière dans le domaine maritime. Et on parle d'emploi, je le répète, là, au cours des trois prochaines années, c'est 2 000 travailleurs et travailleuses dont on a besoin. Ça, c'est du réel, c'est du concret.

Je vais participer ce soir à la rencontre des armateurs. On va les soutenir, les armateurs, on travaille avec eux, on développe. On parle de parc d'hivernage, du côté des Îles-de-la-Madeleine. Ça, c'est dans la stratégie maritime. On a besoin de le faire et on va le faire.

Je vous donne juste un exemple des retombées sur les croisières, un exemple. L'été passé, en juillet, je suis aux Îles-de-la-Madeleine. On est en tournée, on rencontre des organisations. Un bateau qui accoste au quai, on achète pour 5000 \$ de fromages, à la fromagerie aux Îles-de-la-Madeleine, en plus de combien de dollars en poissons? Je pense que c'est 8 000 \$ de poissons. On laisse à l'économie des Îles-de-la-Madeleine plus de 10 000 \$, un bateau.

J'espère que vous allez en parler éventuellement, de la stratégie maritime, que vous allez intervenir, puis que vous allez dire : Bien, on est là, on aimerait ça être là, nous autres aussi. Heureusement, nous, on veille au grain puis on parle déjà à vos communautés, hein? On parle déjà à vos communautés parce que c'est important pour l'économie du Québec. C'est ce qu'on est en train de bâtir au Québec. Il serait intéressant que, pour une fois, là, tant la CAQ que le Parti québécois, vous acceptiez de travailler dans un sens constructif. Plutôt que de défendre le passé, travaillez en fonction de l'avenir. Je vous le dis, ça va rapporter à vos communautés. Nous, on fait ce pari-là parce qu'on a confiance aux régions. Puis on travaille avec l'ensemble de nos partenaires. On est très présents sur le terrain, soit dit en passant, M. le député de Rimouski. On passe notre vie sur le terrain. Moi, là, je suis à Trois-Rivières cet après-midi, puis demain matin je vais être dans le Bas-Saint-Laurent...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. D'Amour : ...puis on va être en Gaspésie au cours des prochains jours. C'est comme ça qu'on travaille.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. M. le député de Dubuc.

• (11 h 20) •

M. Simard : Je suis convenu, M. le Président, que je me trompe, là, mais, si je comprends mon collègue de Rimouski, c'est le statu quo qui prime pour lui, parce qu'en réalité il faut... ça fait 40 ans que ça dure, il faut que ça reste comme ça. Mais, le problème qu'on a, la démographie du Québec telle qu'elle est... M. le Président, on n'a plus les moyens, il faut changer nos façons de faire avec les outils d'aujourd'hui, avec de nouvelles façons de faire qui vont permettre aux générations futures de profiter du développement du Québec. Si on ne fait pas ça, on est irresponsables, M. le Président. Il faut prendre les choses comme elles sont. C'est ça.

Donc, M. le Président, si vous me permettez, je vais faire un peu de pouce sur ce que le ministre vient de parler. Vous comprendrez que je pourrais en parler beaucoup, de la vision du gouvernement sur le Plan Nord, je vous dirai, jumelée à la stratégie maritime, parce que c'est une vision globale de développement pour toutes les régions du Québec. Et, du concret, encore une fois, comme disait tout à l'heure le député de Gaspé, chez nous, en 2005, j'ai été l'initiateur — avant ça, j'étais au municipal — j'ai été l'initiateur de développer, je vous dirais, un projet de croisière au Saguenay, et après ça la ville dans son entier. Parce que, tout le monde le sait, en tout cas chez nous, j'étais président de mon arrondissement, pour ne pas dire... À Montréal, c'est des maires d'arrondissement. Et nous avons travaillé, à La Baie, pour s'assurer qu'il y aurait un projet de croisière.

Alors, aujourd'hui, M. le Président, avec la collaboration, le partenariat avec le gouvernement, nous avons réussi des choses intéressantes. M. le ministre a dit tout à l'heure que ça devrait être intéressant également pour la Gaspésie, puis j'en suis convaincu. Savez-vous que, chez nous en 2007-2009, ma région a gagné, Saguenay a gagné le lauréat Or et Argent aux Grands Prix du tourisme du Québec en raison de son service de croisière? 2009, on a gagné le Best Port Welcome. En 2013-2014, on a gagné le meilleur accueil au monde entier, M. le Président, Best Port Welcome qui a été donné par le Cruise Insight Awards. La participation du gouvernement dans ce projet-là, M. le Président, pour vous montrer comment le gouvernement est ouvert à participer, ça a été 15,2 millions de dollars sur un projet de 45,5 millions de dollars. C'est ça, accompagner le développement des régions, M. le Président.

En 2013, nous avons reçu, dans ma région... à La Baie, là où je demeure, on a reçu 22 bateaux, 20 000 passagers, 11 200 membres d'équipage pour environ 1,2 million de retombées économiques. Chez nous, M. le Président. Ça n'existait pas avant. C'est un nouveau projet qui a amené de la nouvelle argent, qui vient d'ailleurs, parce que c'est de l'argent qui vient d'ailleurs. En 2014, 32 bateaux avec 30 000 passagers et 14 348 membres d'équipage, M. le Président.

Je pourrais vous en parler, des actions gouvernementales pour aider également la Mauricie, M. le Président, à s'en sortir économiquement. Cette région a subi l'élection du Parti québécois avec beaucoup d'impacts sur son économie. Il faut que je le dise. Il faut le dire, M. le Président. En effet, même en sachant, pourtant, là, même en sachant que la Mauricie

subissait beaucoup de contrecoups de fermetures d'industrie... dans la fermeture au niveau de l'industrie forestière... Hein, la Belgo a fermé. L'usine Laurentide a fermé. L'usine d'aluminium de Rio Tinto était, je vous dirais, en survie à ce moment-là, mais on parlait beaucoup plus de fermeture. La région de la Mauricie était extrêmement difficile au niveau de l'emploi. Et pourtant, le Parti québécois, aussitôt qu'il a été élu, M. le Président, c'est quoi qu'il a fait? Il a fermé la centrale électrique qu'il y avait là. Le Gentilly a été fermé avec 800 emplois de haute technologie. On aurait pu attendre tout au moins pour leur donner une chance, M. le Président. Mais c'est la première chose qu'on a faite.

Donc, en sylviculture, M. le Président, on avait fait des promesses qu'on n'a pas tenues pour créer de l'emploi. Mais, lorsque ça a été le temps de fermer une usine de 800 jobs pour une région, on l'a fermée. Aïe! Ça, c'est ça, développer des régions, M. le Président? Avec une vision comme ça, là, le Québec n'ira pas loin, c'est très, très, très clair. Je vous dirai, M. le Président, là-dessus tout au moins, les bottines, ils n'ont vraiment pas suivi les babines.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Dubuc. Maintenant, le député de Gaspé.

M. Lelièvre : Merci, M. le Président. Écoutez, j'aurais le goût de revenir sur quelques éléments que le ministre a mentionnés. On parlait de transparence. Je pense que c'est important de se dire les vraies affaires, mais de se dire aussi les vrais chiffres si on veut informer les gens qui nous écoutent de façon correcte. Écoutez, si on parle de budget... On va parler d'éolien. C'est un dossier qui est important, l'éolien. Le gouvernement actuel, bon, nous dit que c'est important, qu'il y croit, puis, bon, jusqu'à un certain point peut-être. Mais j'aimerais préciser qu'au niveau de l'éolien le gouvernement libéral a failli tuer l'industrie éolienne dans les dernières années avec des appels d'offres qui ont donné des résultats... Oui, vous pouvez être surpris, mais les chiffres, ça parle. Toute la mauvaise presse que l'éolien a reçue au Québec, bien, c'est parce qu'on a eu des appels d'offres qui ont donné des coûts de 0,12 \$, 0,14 \$ du kilowatt sous le gouvernement libéral. Et notre gouvernement, dans le dernier appel d'offres, qui a été... où les contrats ont été accordés récemment, ce dernier appel d'offres qui a été rédigé par notre gouvernement de façon, je crois... avec une vision, de façon intelligente, a permis d'aller chercher des coûts de 0,063 \$ du kilowatt. Ça, c'est moins cher que l'hydroélectricité. Donc, il a fallu qu'on rétablisse de l'ordre dans ce dossier-là, sinon on était en train de tuer l'éolien au Québec.

Et on peut comprendre que l'opinion populaire, avec des chiffres comme 0,12 \$ et 0,14 \$ du kilowatt, commençait à se poser des questions au Québec. Malheureusement, on a failli mettre à terre une économie qui était extrêmement importante, notamment pour les régions. Donc, au niveau de l'éolien, je pense qu'on n'a pas de leçons à recevoir du gouvernement. On était en train de sauver les... de recoller les pots cassés du Parti libéral. Et j'espère que vous allez continuer. Seulement qu'à prendre le devis qu'on a mis en place, puis répétez-le dans les prochaines années, ça va aller très bien.

Du côté de l'ATR, on parle de régions... Parce qu'on entend un gouvernement qui se gargarise. J'écoutais le premier ministre, pendant la campagne, qui parlait de régions à peu près dans toutes ses allocutions. Je me disais : Bien, dans le fond, s'ils sont élus, dans le pire des cas, ils ont de l'air à savoir c'est quoi, les régions. Mais, depuis que ce gouvernement-là est en place, le discours du premier ministre dans la campagne versus les actions de son gouvernement aujourd'hui, bien, c'est complètement, complètement discordant. Quand on s'ouvre la bouche pour parler de régions, quand on adopte des mesures, bien, c'est pour faire mal aux régions, c'est pour couper dans les régions. Ça, ce n'est pas ce qu'on s'attendait, les citoyens puis les citoyennes des régions.

L'ATR, un exemple concret, on va centraliser, puis ça, c'est... Le député de Dubuc peut peut-être questionner notre vision des régions, mais je pense qu'un exemple concret, écoutez, quand on parle de reprendre des argent, on parle de 50 millions de dollars qui étaient perçus par les ATR dans les régions, Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi, dans l'ensemble des régions touristiques, même dans les grands centres, 50 millions de budget que le gouvernement actuel s'apprête à récupérer et ramener au central. Bien, ça, si c'est se préoccuper des régions, on n'a pas la même définition.

On parle de l'opposition qui ne collabore pas, puis, bon, c'est le jargon, discours habituel. Moi, je peux vous dire que je suis là pour défendre les régions, puis, le jour où il y aura des véritables mesures qui seront positives pour les régions, je ferai mon devoir comme critique à l'opposition... de l'opposition en matière d'affaires régionales pour convaincre mon gouvernement d'appuyer ces mesures-là, si j'en trouve un jour. Malheureusement, dans les 10 premiers mois, ces exemples-là sont très, très rares.

Vous n'écoutez pas les oppositions ce matin, bien, écoutez donc les 42 professeurs d'université qui vous disent carrément, de façon publique, que vous êtes en train de démolir ce qui s'est fait dans les 40 dernières années. Ce n'est pas l'opposition qui le dit, c'est 42 chercheurs universitaires. Il ne doit pas seulement qu'avoir des péquistes là-dedans, hein?

Du côté de l'Abitibi, il y avait 5 000 personnes dans la rue le 29 janvier dernier, il n'y a pas seulement que des péquistes qui étaient dans la rue pour dire : Woups! Le gouvernement, là, prenez un temps d'arrêt. Arrêtez de démolir les régions. Écoutez, on existe, on veut être entendus, on veut parler avec vous, on veut dialoguer. 5 000 personnes en Abitibi, faisons une règle de trois, c'est combien de dizaines de milliers de personnes qui seraient sur l'île de Montréal, dans la rue? C'est un message qu'il faut écouter, ça, c'est très important.

Écoutez, au niveau du programme FAIR, on a parlé du programme FAIR, on ne changera pas l'histoire de la Gaspésie et des Îles avec le programme FAIR, c'est un plasteur, le programme FAIR, c'est un beau plasteur qu'on a besoin, mais c'est un plasteur. Oui, vous pouvez avoir l'air surpris, mais, oui, c'est un plasteur. Parce que moi, je rêve du jour que la région de la Gaspésie et les Îles n'aura plus besoin d'un programme sur mesure parce qu'elle va pouvoir trouver sa place dans le développement au Québec. Malheureusement, avec l'ensemble des problèmes qu'on a dans la région, on doit malheureusement avoir un budget qui est spécifique pour pallier au manque d'implication du gouvernement dans la région. Je rêve du jour où les Gaspésiens puis les Gaspésiennes n'auront plus besoin du 6 millions parce qu'enfin on aura une économie qui sera sur pied.

Puis je vous rappelle que vous ne m'avez pas rassuré avec l'engagement des fonds, à date. On est présentement le 20 février, on a 11 mois sur 12 de faits. L'année financière finit le 31 mars, et vous avez 3,4 millions d'engagés sur 6 millions. Ça ne prend pas un comptable agréé pour comprendre que, 11/12 du temps de passé avec 50 % du budget seulement d'alloué, oui, je suis inquiet comme député de Gaspé. Et j'espère que le solde résiduel du FAIR...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. Lelièvre : ...qui est spécifique à la région n'ira pas dans le fonds consolidé du Québec.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. M. le ministre.

M. D'Amour : Définitivement, je n'en reviens pas, M. le Président. Un programme fait sur mesure pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, ce que j'ai entendu de la bouche du député de Gaspé, c'est «un plasteur»? C'est le respect que vous avez pour les entrepreneurs de chez vous qui demandent de l'argent, qui veulent être soutenus dans leur développement? Vous appelez ça, vous, un plasteur? Puis, pour votre information sur l'engagement, là, du gouvernement à ce moment-ci, il vous en manque un petit bout : 5,2 millions engagés, et la totalité du programme FAIR va être engagée pour la Gaspésie puis les Îles-de-la-Madeleine. Et je n'accepte pas que vous parliez de la Gaspésie puis des Îles-de-la-Madeleine en employant ce mot-là, «plasteur». Ça devrait être un partenariat qui nous unit, vous et moi, dans un programme comme celui-là, aussi important puis aussi déterminant.

Le député de Gaspé parle de l'éolien, on va rappeler certains faits sur l'industrie éolienne. En juillet 2014, c'est notre gouvernement qui a annoncé la mise en place d'un groupe de travail commun gouvernement-industrie sur les conditions nécessaires au développement de l'industrie éolienne québécoise. On l'a fait. On l'a tellement bien fait, M. le Président... Vous connaissez le député de Matane — il n'est pas loin, là, habituellement, il est à côté de vous — le député de Matane dit... Mise en place par le gouvernement d'un groupe de travail sur l'avenir de l'industrie. Le député de Matane salue la décision et offre sa collaboration. Alors, il dit : «C'est une excellente initiative du ministre, et il fait ainsi preuve de responsabilité et de lucidité quant aux défis de cette industrie. J'offre mon entière collaboration...» Le député de Matane qui dit ça.

Dans un geste récent posé par notre gouvernement cette semaine sur la cimenterie McInnis, la MRC du Rocher-Percé, très heureuse de voir que le gouvernement maintient son soutien à l'endroit de l'entreprise.

• (11 h 30) •

Et c'est là... notre présence... c'est la présence qui a été soulevée tantôt par le député de Rimouski. Il disait : Le gouvernement devrait être présent en région. On va rappeler certains faits, avec dates à l'appui, M. le député de Rimouski. 5 et 6 mai 2014 — mes propres tournées, puis ça exclut mes collègues, là — annonce de la programmation routière en Gaspésie, rencontre avec différents intervenants du milieu, Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé, table des préfets de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, visite au chantier maritime Forillon, visite à l'école des pêches de Grande-Rivière, rencontre avec des membres de la chambre de commerce de New Richmond, avec le maire de New Richmond. On a rencontré la coopérative forestière, GD Rail, Ferme Bourdages.

2 juin, annonce d'investissements majeurs à McInnis. 9 juillet, visite des sinistrés et dommages, suite à la tempête Arthur, avec ma collègue de la Sécurité publique. Et j'étais là également avec le premier ministre. 10 juillet, annonce concernant la Coopérative Nature Tourisme Aventure. Hein, le plasteur dont vous parlez, là, c'est des jobs créés puis maintenues, M. le député. 11 juillet, visite des sinistrés encore une fois. Le 23 juillet, annonce à Gaspé de l'adoption sur le prélèvement des eaux. On l'a fait à Gaspé, pour le Québec, sur le prélèvement des eaux et leur protection, avec mon collègue le ministre de l'Environnement.

10 octobre, M. le Président, visite et annonce à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec. 21, 22, 23 novembre, annonce et pelletée de terre pour la construction — vous savez quoi, M. le Président? — de logements sociaux, inauguration du centre de justice de proximité à Chandler, dîner-rencontre avec la préfet de la MRC de Rocher-Percé, Mme Leboutillier, participation au forum de développement économique à Gaspé — c'était le premier, je suis arrivé avant vous, M. le député — visite du quai de Petite-Vallée avec la mairesse, visite de l'entreprise Cusimer à Mont-Louis, visite d'Exploramer, déjeuner avec le préfet et les maires de la Haute-Gaspésie. Puis, en février, la semaine dernière, rencontre avec les préfets et les maires des municipalités touchées.

On est allés aux Îles-de-la-Madeleine également, avec mon collègue, 13, 14, 15 juillet. On a rencontré CTMA, Moule du large, Tourisme Îles-de-la-Madeleine, Chambre de commerce des Îles, l'association des pêcheurs professionnels, l'Association des chasseurs de phoques, maires des Îles-de-la-Madeleine. 14 septembre, il y a eu le déversement d'hydrocarbures. Avec mon collègue, j'étais là.

Bas-Saint-Laurent, M. le député de Rimouski, vous allez vous reconnaître là-dedans, parce qu'on a parlé de création d'emplois dans des organisations chez vous, dans votre comté. 29 mai, remise du prix Inspiration à Amqui. 8 juillet, annonce du projet AccèsLogis — vous étiez là — à l'Office municipal d'habitation de Rimouski, rencontre avec les gens de Coop Paradis, rencontre avec la direction de l'aéroport de Mont-Joli. 29 août, M. le Président, visite de la Ferme Daniel Lajoie à Sainte-Hélène-de-Kamouraska. 7 septembre, la Ferme Jaslyn. Rencontre avec l'UPA le 29 septembre. 10 octobre, annonce du CTCT à Matane. Du côté de toujours... toujours du côté de Rimouski, vous vous rappelez, inauguration du banc de test installé au quai de Rimouski. 14 novembre, inauguration de la gare fluviale à Matane. 23 novembre, visite du chantier maritime Verreault et rencontre avec la direction. 14 décembre, inauguration officielle de Kamouraska Chrysler, Haut-Kamouraska. On était là le 18 janvier également.

Quant à la présence sur le terrain, là vous avez la présence de votre ministre régional. Et, quand vous parlez des intervenants qu'on doit écouter, qu'on doit rencontrer, vous nous parlez des chercheurs, des gens extraordinaires, ça, c'est

des gens de chez nous, en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent, dans mon comté, dans nos régions, ça devrait, il me semble, vous intéresser. Parce que nous, on fait du développement de cette manière-là, en parlant à nos institutions, aux gens d'affaires, à notre communauté. On est en lien...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. D'Amour : ...tout ce qu'il manque, c'est vous.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Chevarie : Merci, M. le Président. Je vais aborder le thème du système de la santé. Bien sûr, c'est un thème extrêmement prioritaire pour notre gouvernement et pour l'ensemble des Québécois. Et je vous mentionnerais, d'entrée de jeu, M. le Président, que bien sûr que nous sommes actuellement, avec le projet de loi n° 10 et le projet de loi n° 20, dans une bonne réforme. On peut dire qu'on est dans une réforme de la structure du réseau de la santé.

C'est un réseau, en passant, que je connais passablement bien. Ma vie professionnelle a été affectée pendant 33 ans au niveau du réseau de la santé, 31 ans comme directeur général dans différents établissements, hôpital, CLSC, centre de réadaptation, CSSS. Et j'en ai connu, des réformes, au cours de ces 33 années là. Et, au tout début, on travaillait particulièrement... Moi, j'ai rentré en 1976 dans le réseau, et on travaillait particulièrement au niveau de l'établissement, donc un peu en silo, et non en réseau comme on est actuellement, aujourd'hui.

Et le réseau de la santé n'est pas à sa première réforme, hein? Vous savez, ça a commencé particulièrement avec M. Tanguay dans... M. Castonguay dans les années 60. On a eu, après ça, la réforme de M. Jean Rochon, qui était du gouvernement péquiste, et je pense qu'il a posé des bons gestes. Et généralement, là, dans l'ensemble des réformes que j'ai vécues, ça a toujours donné un plus pour le système de santé et de services sociaux. Et M. Rochon a eu particulièrement l'excellente initiative et de bonnes interventions par rapport à la prévention. C'est lui qui a un peu amené ou intégré dans le réseau de la santé toute la question de la prévention, les services de première ligne, la création des CLSC. Et ça a également installé le réseau à trois paliers, les établissements, un appareil administratif régional, qui était, dans le temps, les conseils régionaux des services de santé et de services sociaux, et le ministère, donc trois paliers.

Après ça, on a vu, en 2000... 1995-2000, toute l'approche avec la fusion des établissements au niveau des territoires. Donc, aux Îles-de-la-Madeleine, on était quatre établissements, un centre hospitalier, un CLSC, un CHSLD — un centre d'hébergement de soins de longue durée — et un centre de réadaptation. On a fusionné ça. On a également aboli les conseils régionaux, on a institué les régies régionales.

Un peu plus loin, on a mis en place les agences de santé à la place des régies régionales. Et ce qu'il faut comprendre par rapport aux agences de santé qu'on abolit avec le projet de loi n° 10, c'est que les agences de santé étaient des établissements, des organisations qui avaient comme principale mission la planification et l'organisation des services et la répartition ou l'allocation des budgets au sein des établissements à l'intérieur de la région, mais aucune mission en termes de service à la clientèle. Et là, avec le projet de loi n° 10, on vient créer un centre intégré de santé et de services sociaux, on abolit la structure régionale pour mettre en place un CISSS avec ses établissements, et cette instance-là qui est le CISSS, de par le projet de loi n° 10, vient abolir le palier administratif régional pour faire en sorte qu'on va mettre en place un système en santé et services sociaux à deux paliers, soit le ministère et le centre intégré de santé et de services sociaux, avec ses établissements qui se déploient à l'intérieur de son territoire.

Donc, si on fait une comparaison entre 2015 et les années 70, c'est un travail immense et c'est un changement vraiment majeur qui va directement dans un objectif d'améliorer la qualité et l'accessibilité des services à la clientèle, et c'est ça que notre gouvernement a...

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. Chevarie : ...pour principal objectif. Merci.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député des Îles-de-la-Madeleine. Je cède maintenant la parole au deuxième groupe de l'opposition, au député de Beauce-Nord, pour une durée maximale de trois minutes. M. le député.

M. Spénard : M. le Président. Trois minutes, ce n'est pas beaucoup pour essayer de faire comprendre au gouvernement qu'il se trompe en ce qui concerne les régions. J'ai remarqué aussi que M. le ministre n'a pas répondu aux promesses électorales que M. le député de Dubuc faisait allusion tout à l'heure, parce qu'on aurait pu en parler longtemps.

Moi, je veux juste vous amener sur... M. le ministre disait tantôt que la CAQ est contre les régions, la CAQ est contre les éoliennes, le développement de l'éolienne. Écoutez, je peux vous dire que le développement de l'éolien, c'est une décision gouvernementale. Tant mieux si c'est fait en Gaspésie. Mais il ne faut pas oublier que nous, on est le parti des contribuables de tout le Québec. Et, quand qu'on parle du parti des contribuables et quand qu'on regarde que l'éolienne, qui produit de l'électricité dont on n'a pas de besoin avant 2027, selon l'Hydro-Québec, et au coût d'environ 700 millions de dollars de plus... qui concerne une perte sèche à Hydro-Québec de 700 millions pour subventionner les éoliennes, alors on se dit : Il n'y a pas un économiste qui dit que ça tient la route. Alors, moi, lorsqu'on parle que la CAQ est contre le développement des régions, je pense que c'est fausser un peu les données. On devrait parler plutôt du coût des éoliennes.

• (11 h 40) •

Le développement économique local, et c'est ça que le ministre a de la misère à comprendre, ça ne se développe pas sur des grands projets. Ça, c'est des subventions déguisées, que j'appelle. Ça se développe petit à petit, en créant une

petite entreprise, en créant trois, quatre emplois dans une petite municipalité de 500 habitants, en créant 10 emplois dans une petite municipalité de 1 000 habitants. C'est ça qu'il faut que le gouvernement comprenne. Ça ne se crée pas avec des Ciment McInnis dont le financement public est assumé à 50 %. Ça ne se crée pas... Parce que, quand ça va arrêter, ça fait des villes mono-industrielles, et vous avez assez de problèmes avec les villes mono-industrielles, vous en avez eu assez avec Thetford Mines, vous en avez eu assez... vous en avez assez avec Sept-Îles, vous en avez assez avec Port-Cartier, avec des villes mono-industrielles. Diversifiez l'économie, diversifiez les entreprises comme telles. Et je pense qu'on est loin de ça, très loin de ça.

Quand la filière éolienne va arrêter, que va-t-il se passer avec les 5 000 emplois? Est-ce qu'on exporte des éoliennes, nous, Québécois? Est-ce qu'on en envoie en Europe? Est-ce qu'on en envoie aux États-Unis ou si c'est juste pour notre besoin local? À un moment donné, il va falloir arrêter, parce que, de l'électricité, on en a déjà trop. Que va-t-il se passer? Et ça, c'est à la veille d'arriver, là. C'est demain matin, ça. Alors, que va-t-il se passer avec ces travailleurs-là? Moi, c'est une question que je me pose. Parce qu'on n'a pas su diversifier l'économie. Et pourtant, avec la fibre optique, et la mondialisation, et avec Internet, et tout, on pourrait diversifier l'économie de façon beaucoup plus rentable pour les régions. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Beauce-Nord.

Conclusions

Nous en sommes maintenant aux dernières interventions. M. le ministre, vous avez un maximum de 10 minutes.

M. Jean D'Amour

M. D'Amour : Bien, très rapidement, je veux revenir sur les dernières déclarations du député de la CAQ ce matin. Vraiment, je suis un peu abasourdi de l'entendre. Lorsqu'il parle de l'éolien, sait-il ce que rapportent à l'économie québécoise 50 travailleurs... 5 000 travailleurs et travailleuses dans le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie? Sait-il ce que l'ensemble de cette activité économique là représente? Le député fait référence au surplus énergétique. Ce à quoi je réponds : Tant mieux! C'est une opportunité de développement économique. Puis j'espère qu'éventuellement, au Québec, on parlera de surplus énergétique au passé. On va s'en servir à titre de levier pour créer d'autres emplois. Le député dit : Il faut avancer petit à petit. C'est une vision vraiment petite que vous avez du Québec. Lorsque le député de Beauce-Nord nous dit : Bien, il faut diversifier, je me permets de rappeler qu'en Gaspésie on parle de pêche, on parle de forêt, on parle d'agriculture, on parle de tourisme. J'ajoute que, dans mon comté, on parle de tourbe, on parle de transformation bioalimentaire, on parle de diversité. C'est ça, le Québec, M. le député de Beauce-Nord. J'aimerais que vous fassiez une tournée du Québec.

Et, sur les CRE, qu'il défendait tout à l'heure, M. le Président, savez-vous ce qu'il disait des CRE, le député de Beauce-Nord, le 3 novembre 2014? Ça ne fait pas 20 ans. Ce qu'il disait pour les CRE : «[Le député] trouve qu'il y a trop de personnes autour de la table et que les préoccupations territoriales des élus ne sont pas les mêmes. [Et] il croit même que la CRE a été un frein à l'aménagement de la piste cyclable dans Robert-Cliche.» Le titre, c'est *Le député de Beauce-Nord prône l'abolition des CRE*, qu'il défendait d'ailleurs il y a quelques minutes à peine. Ça démontre toute la constance ou la consistance du propos de la CAQ en cette Chambre.

Maintenant, M. le Président, en guise de conclusion, notre gouvernement s'est engagé, dès notre arrivée au pouvoir, à redresser les finances publiques dans le but d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici la prochaine année. Nous allons effectivement atteindre l'équilibre budgétaire grâce au travail absolument phénoménal de la part de l'ensemble des collègues du gouvernement. On l'a fait de façon toute pointue avec le ministre des Finances et le président du Conseil du trésor. On a fait le choix, M. le Président, de miser sur la concertation avec nos partenaires, dont j'ai abondamment parlé ce matin, et sur la mobilisation pour assurer une chose : la prospérité de nos régions. Ce que nous voulons, c'est que nos jeunes demeurent en région, que nos aînés puissent continuer à vivre dans leur communauté. On veut en même temps amener des entreprises non seulement à prendre de l'expansion, mais à s'implanter, c'est ce qu'on souhaite. Et, à ce titre-là, on va mettre en place tous les leviers nécessaires. Que ce soit lié à la santé, à l'éducation ou différents services gouvernementaux, on va répondre aux attentes des régions.

Moi, je suis comme mes collègues, et j'ose croire aussi pour les collègues de l'opposition, nous sommes de fiers défenseurs de nos régions. Évidemment, on a des idées qui sont différentes, des moyens qui sont différents. Mais ce qui est important, c'est d'avoir un message d'unité pour nos régions. Parce que les régions nous écoutent ce matin. Ce serait intéressant de sortir des débats... On faisait référence aux débats puis aux façons de faire des 40 dernières années. Ce serait intéressant de sortir des structures et de parler de développement, dans chacune de nos communautés.

Moi, je suis fier de dire, là, qu'au terme des différentes tournées que j'ai eu l'occasion de réaliser sur l'ensemble du territoire — puis non seulement dans le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, je suis allé aussi en Mauricie, sur la Côte-Nord — il y a des projets partout. Puis ce qui est important pour un gouvernement, c'est de mettre en place les leviers pour être en mesure de supporter chacun de ces projets-là. Et c'est là qu'on parle de diversité, parce que les régions sont différentes de l'une à l'autre, les attentes et les opportunités sont différentes aussi. Bien, on parle de pêche en Gaspésie, on parle de croisière en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. La forêt est différente qu'on soit au Saguenay—Lac-Saint-Jean ou dans le Bas-Saint-Laurent. Le gouvernement, ce qu'il fait, c'est de s'adapter à ces réalités régionales. C'est ça, avoir un dialogue qui est porteur pour les régions. Chaque projet compte, chaque projet est important. Et, nous, ce qu'on a fait en sorte, comme gouvernement responsable que nous sommes, bien, c'est de mettre en place les leviers qui vont servir, dans le temps, rapidement, de répondre à ces attentes-là. Et c'est important, au Québec, qu'on soit toujours de plus en plus

performants. C'est pour ça qu'on parle d'allègement sur le plan réglementaire. Nous avons un collègue qui est délégué à la petite et à la moyenne entreprise qui fait un travail, permettez-moi de vous le dire, M. le Président, un travail qui est phénoménal.

De façon toute pointue ou de façon particulière, en Gaspésie il faut que chaque dollar investi, chaque dollar public serve à réaliser des projets économiques et à soutenir nos entreprises. Je ne peux pas faire autrement, encore une fois, dans ma conclusion, de relever le terme qui a été employé par le député de Gaspé tout à l'heure, parlant d'un programme que les Gaspésiens et que les Madelinots considèrent comme étant... comme faisant partie des plus porteurs qu'on a connus dans l'histoire, le programme FAIR, de parler de plasteur, de mettre en doute le fait que notre gouvernement pourrait ne pas engager des sommes qui avaient été annoncées dans le budget. Non seulement les sommes sont dans le budget, mais les sommes sont engagées dans une mesure de 5,2 millions de dollars. Et nous allons aller au bout de cette enveloppe-là au nom de la création d'emplois et de la création de richesse. Les Gaspésiens ont besoin et ont droit d'avoir cette part financière, tout comme les Gaspésiens sont en droit d'espérer que leur gouvernement à Québec travaille sur des projets importants, comme celui de la relance du chemin de fer en Gaspésie. On y travaille. Merinov, on en a besoin dans la stratégie maritime. La ferme marine, ça fait partie de l'expertise qu'on doit développer au Québec.

Moi, je suis fier de la Gaspésie. Je me sens comme quelqu'un qui l'a habitée toute sa vie. J'y vais régulièrement. J'y étais la semaine dernière. J'ai rencontré Jean-Guy Poirier, j'ai rencontré Diane Lebouthillier, j'ai rencontré M. Stevens, Mme Ritchie, des gens avec qui nous sommes en contact de façon régulière et avec qui, j'oserais dire grâce à qui, nous allons développer la Gaspésie, dans un esprit de concertation, bien sûr. Je le répète, ce n'est pas nécessaire que ça coûte des millions de dollars pour se concerter au Québec, on n'a qu'à se parler.

Et d'ailleurs, dans cet esprit de concertation, moi, je me permets ce matin, au nom de mes collègues, député de Dubuc, député des Îles-de-la-Madeleine, à vous lancer l'invitation à travailler avec nous. Et je pense qu'on a prouvé dans le passé notre ouverture. Et je le répète, la semaine dernière, M. le député de Gaspé, on se parlait au téléphone, vous et moi. Hier, à quelques mètres d'ici, on se parlait, vous et moi, de voies ferrées, parce que c'est important. M. le député de Rimouski, je vais être chez vous dans les prochains jours et je vais vous inviter parce qu'on a des annonces à faire. Ça touche notamment le centre de développement des biotechnologies marines. C'est important. Soyez à ce rendez-vous-là. Lâchez-les un peu, les structures, parlez-nous, on est des partenaires. Et les régions, là, ça ne devrait pas avoir de couleur, ça, les régions, ça va au-delà de la artisanerie. On se doit d'intervenir au quotidien, au profit... au bénéfice de chacune de nos régions. Moi, c'est comme ça que je le fais. Il n'y a personne qui peut dire le contraire.

Moi, les régions, ça me coule dans les veines, c'est un peu mon ADN. Quand je parle de forêt, quand je parle d'agriculture, quand je parle de pêche... mais honnêtement le député des Îles-de-la-Madeleine, en matière de pêche puis d'aquaculture, il est pas mal meilleur que moi. On se complète, on fait une équipe. Et on va faire le pari qu'ensemble on peut développer les régions du Québec de façon encore plus prononcée qu'on le fait présentement. Il y a des projets... notre rôle... Et je tiens à le dire aux entreprises qui sont nos fleurons au Québec que le gouvernement a mis en place et mettra en place des outils qui sont collés sur leur réalité. Pas question de faire dans le mur-à-mur. Ce que nous voulons, c'est de faire en sorte que nos entreprises prospèrent, créent de la richesse, développent l'économie, créent des emplois pour nos jeunes, nos travailleurs et nos travailleuses. Ce que nous souhaitons, nous, comme gouvernement — je ne sais pas pour vous — c'est de voir le taux de chômage au Québec diminuer de façon significative.

Moi personnellement, j'ai le bonheur, j'ai la joie d'avoir quatre enfants. Et ce que je souhaite pour mes enfants, c'est qu'ils puissent vivre, qu'ils puissent gagner leur vie comme moi, j'ai pu le faire dans ma région, qu'ils puissent le faire dans les secteurs d'activités qu'ils ont choisis. Puis je pense que tout parent au Québec, c'est ce qu'on souhaite. Qu'on soit en Estrie, qu'on soit en Mauricie, qu'on soit en Abitibi, qu'on soit en Gaspésie ou dans le Bas-Saint-Laurent, c'est ce qu'on espère et c'est ce qu'on souhaite. C'est du moins ce que notre gouvernement espère pour les prochaines années.

Je ne veux pas revenir sur les présentations que j'ai faites tout à l'heure avec des montants d'argent et des projets. Je l'ai fait pour illustrer le sérieux de notre démarche, vous dire à quel point on prend ça à coeur. Et ça, c'est notre mandat quotidien. Moi, quand le premier ministre m'a confié la responsabilité du développement maritime, j'ai accepté avec beaucoup de plaisir. Le premier ministre a ajouté : Tu as aussi un mandat, une mission qui est fondamentale, qui est la responsabilité du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—les Îles-de-la-Madeleine. Honnêtement, ce jour-là, j'ai été très heureux de la responsabilité, parce que j'ai le sentiment de connaître profondément ces régions-là, je m'y sens chez nous, et je suis bien reçu à chaque fois que j'ai l'occasion d'y retourner, et j'ai toujours hâte aux prochaines visites. Pourquoi? Parce que je sais qu'on va me soumettre encore des projets, et ces projets-là sont porteurs.

Chaque projet compte, chaque projet est important, et on se doit de travailler ensemble là-dessus. Il n'y a pas d'emploi qu'on peut négliger en Gaspésie ou dans le Bas-Saint-Laurent. Chacun des emplois, qu'on soit en forêt, en agriculture ou peu importe le domaine, c'est important. Alors, on fait des transformations, on fait dans la décentralisation, on fait confiance aux élus locaux. Tantôt, c'est le député... Ça m'a un peu désolé, là, quand le député de Beauce-Nord a mis en doute la compétence des maires de certaines municipalités parce que les municipalités sont petites. Il faut les respecter. Pourquoi? Parce qu'ils ont été élus, comme nous. Ils ne sont pas moins compétents que nous. Ce sont des partenaires potentiels, puis il faut les respecter.

Alors, le message que je veux laisser à la fin de cette interpellation ce matin... Premièrement, je veux dire au député de Gaspé que nous avons été très heureux de participer à cet échange-là, qui permet aux gens qui nous écoutent de savoir de quel côté tout le monde se trouve, hein? On sait que, du côté du PQ, on défend les structures. Du côté de la CAQ, on ne défend pas les régions. Nous, on défend le monde, les entreprises, les organisations, les compétences et on défend l'avenir de nos communautés. Parce que c'est de ça dont on parle ce matin. Puis c'est de ça dont on va parler cet après-midi à Trois-Rivières. Avec ma collègue du Tourisme et le ministre responsable de la Mauricie, aujourd'hui on va rendre public un nouveau programme. Moi, je le fais avec coeur, à visière levée, en étant très content. Tout comme, lundi matin, je vais

être dans mon comté pour inaugurer une aire de chantier qui va permettre à des jeunes d'apprendre les métiers de la construction. Tout comme je vais faire une annonce en forêt publique par la suite. C'est comme ça qu'on bâtit les régions, qu'on les développe.

Et vous êtes les bienvenus, dans ce processus-là, comme députés. On est des députés qui pensons de façon différente sur le plan politique...

• (11 h 50) •

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. D'Amour : ...mais les régions, ça doit nous unir comme jamais, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Pour le dernier temps de parole de 10 minutes, j'ai une demande pour répartir le temps entre le député de Gaspé, sept minutes, et le député de Rimouski, trois minutes. Par contre, ça me prend un consentement parce que, normalement, le temps prévu de 10 minutes, c'est pour l'interpellateur. Donc, est-ce qu'il y a consentement pour la répartition du temps entre les deux députés?

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Consentement? Consentement. M. le député de Gaspé, vous avez sept minutes à votre disposition.

Une voix : ...peut commencer?

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rimouski, trois minutes.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Merci, M. le Président. Merci pour le consentement. Je prends acte que je n'ai pas eu de réponse par rapport à la forêt privée, qui est créateur d'emplois. Je prends acte aussi, dans tout le débat, de la cassette sur les structures. Le ministre se pétait les bretelles sur l'éolien, mais, sans l'outil, ce que lui appelle une structure... mais, sans l'outil de la CRE, ce programme éolien, ces retombées économiques n'auraient pas existé dans le Bas-du-Fleuve et dans la Gaspésie.

Le ministre est courageux de me parler d'AccèsLogis, parce qu'actuellement ce n'est pas beau dans ce domaine-là non plus. Plusieurs coops d'habitation dans son comté, dans le mien puis dans plusieurs comtés au Québec sont mises en péril. C'est des gens qui vivent dans des situations difficiles. Là, on parle de personnes, on parle d'individus, de familles qui vivent dans des... en difficulté, qui attendent leurs projets de coop d'habitation, puis, par les coupures à AccèsLogis, ils sont en péril.

Le ministre peut bien nous lire son agenda puis profiter de l'interpellation pour prendre son cinq minutes pour lire son agenda des derniers mois. Je comprends qu'il a été piqué au vif par certaines municipalités qui ont pris des résolutions — c'est quand même assez rare — des résolutions pour dire qu'ils ne voyaient pas le ministre, qu'ils ne pouvaient pas dire s'il était efficace pour la région parce qu'ils ne le voyaient pas. Puis là je parle de municipalités puis je parle aussi de personnalités qui sont plutôt libérales que péquistes, que même eux autres disent qu'ils ne voient pas le ministre dans leurs régions. Et je comprends que l'opportunité de lire son agenda a peut-être pu donner une réponse.

Je comprends aussi que, pour le gouvernement, pour le ministre comme pour le premier ministre, c'est une vue de l'esprit, ce qui se passe en région, ça n'existe pas, on ne veut pas. Ils ont raison, les autres ont tort. Les chercheurs ont tort, les gens sur le terrain ont tort. Il y a juste eux autres qui entendent... qui ont raison. Mais j'aimerais, puis on va le voir avant l'étude article par article du projet de loi n° 28, je sais qu'on peut le faire, j'aimerais ça qu'on entende les chercheurs qui ont déposé leurs mémoires hier, j'aimerais ça les entendre, peut-être pas pour... ce n'est pas pour défendre les derniers 40 ans, c'est pour donner leurs opinions, qu'est-ce qui a été bon dans ces derniers 40 ans là puis qu'est-ce qu'on peut améliorer. On a refusé de les entendre. Je ne hairais pas qu'on puisse entendre ces chercheurs-là de toutes nos universités au Québec, ce n'est quand même pas rien.

J'aimerais aussi qu'on prenne leur proposition pour reprendre un dialogue avec les régions, de lancer... dans une de nos commissions parlementaires, avoir un mandat d'initiative. Parce que le député des Îles-de-la-Madeleine va chercher sa définition de décentralisation dans le *Larousse*. Moi, je ne pense pas qu'on parle au *Larousse*, on parle au monde puis on devrait aller demander la définition de ce que les gens nous disent en région, pour eux autres ce que c'est, une véritable décentralisation, pas un pelletage puis un bulldozage de coupures puis de factures, mais des vrais pouvoirs puis des vrais pouvoirs d'intervention. Mais j'aimerais ça qu'on en discute. Puis la commission pourrait nous permettre... Parce qu'il n'y a plus de confiance entre l'État national et les régions du Québec. Là, il y a eu un bris de confiance, il n'y a plus de dialogue. Le ministre a beau dire qu'il y a du dialogue, il n'y en a plus, de dialogue.

Et, pour terminer, dire que... Le ministre est dans le Bas-Saint-Laurent demain? Mais, dans le Bas-Saint-Laurent demain, c'est... Touche pas à ma région! a organisé un grand colloque à Rimouski, où les Bas-Laurentiens de toute la grande région sont au cégep de Rimouski. Si le ministre est aussi courageux qu'il a été courageux tantôt à essayer de nous expliquer comment il voit sa vision, il devrait venir rencontrer Touche pas à ma région! puis les gens qui sont là, qui cherchent des solutions, puis venir leur dire c'est quoi, sa vision des régions du Québec. Je serais bien curieux de l'entendre. Moi, je vais être là.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Rimouski. M. le député de Gaspé, pour sept minutes.

M. Gaétan Lelièvre

M. Lelièvre : Merci. Écoutez, d'emblée, je réponds à l'invitation du ministre responsable de nos deux régions respectives : Oui, à un dialogue, il sera toujours ouvert. Quand on parlera de choses structurantes pour développer les régions du Québec, soyez assuré de ma collaboration. Mais il n'en reste pas moins que je serai aussi le défenseur de ma région et des régions du Québec quand ça sera le temps.

Écoutez, mon collègue vient de citer plusieurs organisations, puis on parle de Touche pas à ma région!, on parle des professeurs d'université, moi, je rajouterai à ça la CRE du Lac-Saint-Jean, hein, qui faisait état également que, dans les récentes coupures, on parle d'un effet de levier d'un pour huit, les pertes dans cette région-là, c'est-à-dire que, pour chaque dollar investi par la CRE du Lac-Saint-Jean, en moyenne il y avait 8 \$ d'investis dans le milieu. Donc, 1 million signifie 8 millions de pertes dans le secteur du Lac-Saint-Jean.

Je parlerais également du CGE de Mont-Laurier qui ont une coupe de budget majeure, puis on parle d'une clientèle qui va se limiter strictement, dans l'avenir, aux 16-17 ans avec des problèmes d'employabilité. Tous les jeunes, jeunes hommes, jeunes filles qui ont des compétences, avec qui le CGE de Mont-Laurier intervenait, bien, dorénavant on devra dire à ces gens-là qui ont des dossiers d'ouverts : Nous, on ne s'occupe plus de vos dossiers, on doit se limiter strictement à la clientèle 16-17 ans très démunie sur le plan de l'employabilité, au niveau des nouveaux paramètres. Et c'est comme ça dans l'ensemble du Québec.

Écoutez, l'Outaouais, hein, l'Outaouais qui est pourtant une région qui n'est pas une des régions les plus isolées, entre Gatineau, Ottawa et Montréal... Et je me souviens de Mme Lalande, Paulette Lalande, la préfète d'une MRC de ce coin-là, une personne très engagée dans son milieu, qui, en commission parlementaire, venait nous dire carrément sa grande déception puis son grand désarroi face à la non-obligation d'avoir des instances de concertation en région, et cette personne-là qui est très impliquée dans son milieu, là, a vraiment lancé un cri du coeur. Donc, on pourrait en nommer beaucoup, beaucoup.

Mais je pense que le gouvernement a choisi, bon, de travailler sur la base territoriale, d'ignorer la dimension régionale, malgré le travail des 40 dernières années, et je ne crois pas que c'est une décision qui est judicieuse. J'espère que les dégâts vont être limités, mais c'est sûr qu'il va y en avoir.

Quelques éléments concrets pour finaliser. Je comprends toute la bonne volonté du ministre régional, je comprends qu'il a fait un élan de présence dans les régions, surtout dans la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine dans les dernières semaines. Parfait. C'est bien. Je pense que les gens veulent que vous continuiez, les gens veulent vous voir, veulent travailler avec vous, comme les députés du coin veulent le faire, mais, pour ça, il faut se parler, il faut avoir un dialogue franc, il faut avoir un esprit ouvert, puis de concertation, puis de collaboration.

La stratégie maritime, votre dossier principal, j'ai entendu ce que vous avez dit, mais, écoutez, il y a des éléments, je dirais, qui jurent dans le portrait. Quand on parle de Merinov, oui, bon, vous dites haut et fort que Merinov est important. Si c'est si important, pourquoi avoir attendu neuf mois sur 12 pour leur verser leur allocation? On a une entente de cinq ans de signée avec cet organisme-là, les deux gouvernements, libéraux, PQ, on a passé là-dedans cinq ans, et ils ont reçu leur chèque en décembre, alors que l'année financière finit en mars 2015. C'est ça, croire aux régions? C'est ça, croire aux structures? Moi, j'ai de la misère. Quand on respecte nos partenaires, on leur verse leurs sommes qui sont dues. On n'attend pas que des avis de licenciement soient envoyés aux employés.

Je veux vous croire, je veux dialoguer, je vais collaborer, mais il va falloir aussi que les bottines suivent les babines. Ce n'est pas ce que je constate. L'EPAC, page 45 de la stratégie, on dit que c'est important. Pourtant, vous êtes venu avec votre collègue ministre de l'Éducation en octobre dernier : rien, dans la stratégie maritime, de concret pour l'EPAC, sinon qu'une mention que la survie est menacée. Ça a été écrit pendant la campagne électorale, la stratégie. Pourquoi ne pas avoir profité de votre venue en octobre pour annoncer un minimum de budget, un minimum d'espoir à ces gens-là qui ne savent plus trop, trop, comment sauver une institution nationale qui est très importante, qui est unique au Québec?

Vous avez parlé des croisières internationales. Je suis heureux de l'entendre. Je parlais à des gens impliqués dans les croisières en Gaspésie, qui sont inquiets, parce qu'encore là, dans la stratégie maritime, on devrait retrouver les croisières internationales de façon majeure. Écoutez, à la page 48, avec le budget de la stratégie maritime, vous avez, comme ministre porteur, alloué une somme de 2 millions seulement pour l'amélioration des infrastructures. C'est dérisoire. C'est un message à l'effet que vous ne croyez plus aux croisières internationales. Seulement qu'en Gaspésie, on a investi pas loin de 20 millions dans les cinq dernières années. Et là, pour l'ensemble du Québec, à la page 48 dans le budget, vous indiquez 2 millions de dollars pour le développement des infrastructures de croisières internationales dans l'ensemble du Québec. Si j'étais gestionnaire des croisières internationales n'importe où au Québec, je serais très inquiet. J'espère que les gens de Trois-Rivières, cet après-midi, vont être rassurés, parce que, s'ils se fient au budget dans la stratégie, extrêmement inquiétante, 2 millions, c'est dérisoire, quand on sait qu'on ne fait rien. C'est ce qui est écrit à la page 48 de votre budget.

• (12 heures) •

Programme FAIR, je tiens à préciser : Oui, je redis ce que j'ai dit, je continue à penser que les Gaspésiens, les Gaspésiennes et les Madelinots, qui sont des gens fiers, des gens qui veulent que leurs régions se sortent de leur marasme... mais ces gens-là ont hâte de ne plus avoir à quémander dans un programme d'ajustement sur mesure pour la région. Pourquoi? Parce que, malheureusement, souvent, des régions comme la Gaspésie et les Îles ne cadrent pas dans les programmes nationaux. On a eu le réflexe, plusieurs gouvernements qui se sont remplacés... Ça fait une vingtaine d'années que le programme change de nom, mais existe, mais j'ai hâte, moi, comme député de Gaspé, qu'on n'ait plus besoin d'avoir un programme sur mesure pour pallier, je dirais, à l'absence de conformité des programmes nationaux face à une région comme la Gaspésie. Donc, oui, je redis : C'est un plasteur, et j'ai hâte, tout comme l'ensemble des Gaspésiens et des

Gaspésiennes, de ne plus avoir besoin d'une allocation sur mesure parce que justement les programmes mur à mur ne font pas le travail. Je vous vois sourire. Je sais que vous êtes un bon communicateur. J'espère que, si vous voulez avoir un dialogue franc et honnête, vous n'exploitez pas ce filon-là de façon démagogue. La confiance, ça se gagne des deux côtés de la Chambre.

Le transport, extrêmement important. Vous avez parlé d'aéroport, bien, je vous ferais remarquer que Mont-Joli, c'est à 500 kilomètres de Gaspé. Bravo pour l'aéroport de Mont-Joli. Continuez à épauler ce monde-là, ils en ont besoin. Mais, en Gaspésie, ça nous coûte entre 1 000 \$ et 1 500 \$, un billet d'avion, donc il y a rien que les fonctionnaires qui prennent l'avion en Gaspésie, ce n'est pas M. et Mme Tout-le-monde. Aux Îles, c'est à peu près similaire.

Au niveau du chemin de fer, c'est la première année qu'on doit mettre fin au service de chemin de fer. C'est la première année depuis au moins 10 ans que le gouvernement du Québec n'est pas au rendez-vous de façon significative pour maintenir le chemin de fer. C'est inquiétant. On me dit qu'il y aura des bonnes nouvelles, je l'espère, et, s'il y en a, je vais être le premier à les saluer, soyez sûrs de ça, mais c'est important, le chemin de fer.

60 millions, la route 132. Vous avez parlé de majoration de budget. On n'a pas les mêmes chiffres, M. le ministre : 84 millions de budget, dans les deux dernières années, annoncés pour l'entretien de la route 132, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Votre gouvernement a diminué de 84 millions, par année, à 60 millions l'allocation de la route 132 en Gaspésie.

Le Président (M. Auger) : En terminant.

M. Lelièvre : Écoutez, c'est les chiffres que j'ai, donc 84 millions diminués à 60 millions pour l'entretien de la route 132, c'est énorme, comme diminution.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Donc, merci, chers collègues, merci à l'équipe de la commission.

Et, compte tenu de l'heure, je lève la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 1)